

# Vieillissement de la population en Martinique

Une analyse prospective  
des enjeux socioéconomiques

Olivier SUDRIE, Claude-Valentin MARIE,  
Béatrice BERNOU

Coordination : Françoise RIVIÈRE, Hervé BOUGAULT (AFD)

---

# Vieillessement de la population en Martinique

Une analyse prospective  
des enjeux socioéconomiques

Olivier SUDRIE

*Cabinet DME*

Claude-Valentin MARIE

*démographe, sociologue, expert Outre-mer à l'INED*

Béatrice BERNOU

*Economiste*

COORDINATION

Françoise RIVIÈRE

*Direction Etudes, Recherches et Savoirs, AFD*

Hervé BOUGAULT

*Directeur de l'agence de Fort-de-France, AFD*

La collection Etudes de l'AFD rassemble les études et recherches soutenues et coordonnées par l'Agence Française de Développement. Elle contribue à la diffusion des savoirs tirés de l'expérience du terrain et de travaux académiques. Les manuscrits sont systématiquement soumis à l'approbation d'un conseil éditorial, qui s'appuie sur l'avis de référés anonymes.

Retrouvez nos publications sur : <http://librairie.afd.fr/>

#### AVERTISSEMENT

*Les propos et commentaires contenus dans ce rapport n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle de l'AFD et de la CCIM.*

*Les consultants tiennent à exprimer leurs plus vifs remerciements à l'ensemble des personnalités qu'ils ont pu rencontrer dans le cadre de leur mission et qui leur ont consacré un temps précieux. Ces remerciements s'adressent plus particulièrement aux personnels de l'AFD et de la CCIM pour l'appui permanent qu'ils ont prodigué aux consultants ainsi qu'à la direction de l'INSEE Martinique qui nous a fourni des données complémentaires et inédites sur plusieurs des thèmes traités dans cette étude.*

Directrice de la publication : Anne PAUGAM

Directeur de la rédaction : Gaël GIRAUD

Conception et réalisation : Flexedo, [info@flexedo.com](mailto:info@flexedo.com)

Imprimé par : Imprimerie de la Centrale Lens - ICL

# Sommaire

Avant-propos .....	5
Introduction .....	7
Données de cadrage démo-économique de la Martinique .....	13
<b>1. Un vieillissement massif et inéluctable .....</b>	<b>17</b>
1.1. Une transition démographique désormais achevée .....	17
1.2. Le rôle central des migrations .....	19
1.3. Un choc démographique de forte ampleur d'ici à 2030 .....	20
<b>2. Un scénario tendanciel où le déclin démographique entraîne celui de l'économie .....</b>	<b>27</b>
2.1. Une division par deux des rythmes de croissance .....	28
2.2. Le vieillissement risque de porter un coup de frein à la consommation des ménages ...	36
2.3. Le vieillissement risque de dégrader la profitabilité des entreprises .....	42
2.4. Le vieillissement risque de réduire l'espace budgétaire de la future Collectivité unique	47
<b>3. Un scénario ambitieux où le vieillissement devient une opportunité pour le développement .....</b>	<b>53</b>
3.1. Les grands défis : accroître le taux d'emploi et la productivité .....	53
3.2. Un nouveau scénario de croissance .....	60
3.3. Perspectives. Saisir les opportunités de croissance de la <i>silver</i> économie .....	63
Sigles et abréviations .....	69
Bibliographie .....	71
Annexe. Méthodologie des projections .....	73



# Avant-propos

L'Agence Française de Développement (AFD), en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique (CCIM), a confié, en juillet 2013, au cabinet DME (Didacticiels & modélisation économiques) la réalisation d'une étude des dynamiques démographiques et des perspectives économiques et sociales en Martinique.

DME a présenté les résultats de l'étude à l'occasion d'une manifestation organisée par la CCIM à Fort-de-France le 15 novembre 2013. Ce document est une version modifiée de la version finale du rapport d'étude.

Cette étude a été réalisée par Olivier Sudrie, économiste principal et directeur d'études du cabinet DME, Claude-Valentin Marie, sociologue-démographe senior à l'Institut national d'études démographiques (INED) et Marielle Goto, économiste junior DME. Béatrice Bernou, économiste senior DME, a supervisé la production de ce document.



# Introduction

A partir d'un modèle inspiré des travaux utilisés pour évaluer l'impact macroéconomique du vieillissement de la population (cf. annexe 1), et en se fondant sur les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) sur longue période, cette étude analyse les effets du vieillissement sur l'économie martiniquaise, notamment sur la croissance, la consommation des ménages, l'emploi, la rentabilité des entreprises et les finances locales. Cette démarche prospective conduit à examiner plusieurs hypothèses sur lesquelles reposent les tendances de long terme, tout en cherchant à identifier les objectifs qu'il serait souhaitable d'atteindre pour atténuer les impacts négatifs du vieillissement de la population et faire en sorte que, par exemple, l'économie martiniquaise puisse tirer au mieux partie de la *silver* économie.

La population martiniquaise connaît un vieillissement très important et qui semble inéluctable. Ce déclin démographique est le produit de la conjonction de quatre phénomènes qui se confortent :

1. une baisse du taux de natalité : engagé depuis plus de vingt ans, le recul régulier de la fécondité ne permet plus aujourd'hui le renouvellement des générations ;
2. l'augmentation de la durée de vie : fruit des progrès sanitaires et de l'amélioration continue des conditions de vie, l'espérance de vie à la naissance (76,2 ans pour les hommes et 84,6 pour les femmes) est comparable désormais à celle de la métropole ;
3. le passage aux âges élevés des générations nombreuses nées dans les années 1950 et 1960 ;
4. les migrations des jeunes vers la métropole (où bon nombre fonderont un foyer) et le retour au pays des retraités.

Ce phénomène de vieillissement n'est pas original. Il touche nombre de pays développés, notamment de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), à commencer par la France métropolitaine, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Japon, la Corée... En revanche, ce qui est spécifique à la Martinique (et à la Guadeloupe), c'est la conjugaison des quatre mécanismes repérés ci-dessus, alors que la plupart des autres pays n'en connaissent que deux ou trois simultanément. Cette spécificité antillaise explique la rapidité du vieillissement de sa population. Figurant parmi les départements les plus jeunes il y a encore moins de dix ans, la Martinique et la Guadeloupe changeront de statut démographique dans les quinze ans à venir. En 2030, les seniors martiniquais de plus de 60 ans représenteront 36 % de la population totale (23 % en métropole) et 40 % en 2040 (26 % en métropole). Cette révolution démographique « violente » pourrait même être plus rapide que celle envisagée initialement par l'INSEE dans ses projections OMPHALE (Outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves).

Le vieillissement ne se traduira pas seulement par un accroissement très sensible du nombre de seniors (la population âgée de plus de 60 ans va plus que doubler entre 2010 et 2040 alors que, dans le même temps, celle des « grands seniors » de 75 ans et plus va tripler). Le phénomène de vieillissement est plus large encore et caractérise l'ensemble de la démographie martiniquaise de demain, qui sera marquée aussi par :

- une baisse sensible du nombre de jeunes : les moins de 15 ans, qui étaient encore 77 000 en 2010, seront 10 000 de moins en 2030 ;
- un déclin de la population en âge de travailler (celle des 20 à 59 ans) : à peine 200 000 en 2015, 20 % de moins (168 000) en 2040 ;
- une quasi-stagnation de la population totale : 0,2 % seulement de croissance par an en moyenne d'ici à 2040.

Au total, le vieillissement concerne tout autant les jeunes que les anciens, et peut-être même plus les premiers que les seconds. C'est en cela qu'il est un « fait social total » aux conséquences multiples, mais dont aucune n'est écrite d'avance.

## Synthèse des résultats

### *Un scénario tendanciel très problématique*

L'application du modèle macroéconomique et prospectif retenu pour ce travail fait apparaître un scénario clair de vieillissement « subi » et dont les principales conséquences économiques et sociales pourraient être les suivantes :

#### **1 Le vieillissement risque d'étouffer la croissance**

Les rythmes de croissance à long terme dépendent de la quantité de capital et de travail disponible ainsi que de leur productivité respective. Le vieillissement de la population va s'accompagner d'une diminution de la population active (c'est-à-dire de la population en âge de travailler et qui désire occuper un emploi). Cette baisse sera très importante à l'échelle du département : la Martinique comptera ainsi 32 000 actifs de moins en 2040 qu'en 2010. Si ces bras avaient été disponibles et tous employés, ils auraient pu produire quelque 1,5 milliard d'euros de richesse chaque année (soit environ 1/6<sup>ème</sup> du PIB de l'année 2010). Bien sûr, les machines pourront se substituer en partie aux bras manquants. Pour autant, l'accroissement de l'intensité capitaliste ne réglera pas tous les problèmes de pénurie de main-d'œuvre. En effet, les travailleurs sont aussi, avec leur famille, les principaux clients des entreprises. Quel intérêt peut-il y avoir à accumuler du capital et augmenter les capacités de production si la demande de consommation n'est pas au rendez-vous ? Ce, d'autant que cette contrainte d'équilibre entre l'offre et la demande est encore plus forte en Martinique dont l'économie est centrée majoritairement sur la satisfaction de la demande intérieure et trouve très peu de débouchés à sa production sur les marchés internationaux.

Au total, la diminution de l'emploi, au sens du nombre de personnes employées, induite par le vieillissement aura une répercussion très négative sur la croissance potentielle. Celle-ci devrait être limitée

à 0,6 % par an en moyenne d'ici à 2040, soit deux fois moins qu'entre 2000 et 2015 (1,4 %). Sans ce vieillissement, la Martinique aurait pu tableer sur une croissance de 1,6 % par an entre 2015 et 2040.

Ce tribut démographique est lourd à payer. Les enfants nés dans les années 1980 et qui seront actifs entre 2000 et 2040 ne devraient voir leur pouvoir d'achat augmenter que de 50 % au cours de leur carrière (contre plus de 250 % pour leurs aînés nés dans les années 1950 et qui ont cessé leur activité en 2010). Comment retenir alors certains des jeunes les plus dynamiques, sachant qu'une carrière dans l'Hexagone, ou ailleurs, leur offrira probablement de meilleures perspectives à l'avenir ?

Ce tribut démographique pourrait aussi sonner le glas du processus de rattrapage du niveau de vie métropolitain engagé maintenant depuis un demi-siècle. Nous étions, en 2010, très proche du but (avec un PIB par habitant inférieur d'à peine 20 % à celui de la métropole). Des progrès tangibles ont été réalisés depuis 1970 où l'écart était alors de l'ordre de 70 %. Le vieillissement, nettement plus prononcé qu'au niveau national en moyenne, mettra fin à ce processus de convergence : à partir de 2015, les écarts avec les régions métropolitaines iront croissants pour atteindre, en 2040, les 30 %, soit à peu près le différentiel de niveau de vie au début des années 2000.

## 2 Le vieillissement risque de porter un coup de frein à la consommation des ménages

Compte tenu de la structure de la population, des qualifications de la population active et des niveaux de chômage, le ralentissement des rythmes de croissance imputable au vieillissement se traduira aussi par une moindre progression du revenu des ménages et, partant, de leur consommation. Son évolution devrait être limitée à moins de 1 % par an en moyenne entre 2015 et 2040 (en euros constants), et à 0,7 % par habitant. Le vieillissement aura raison du modèle consumériste qui avait permis aux ménages de bénéficier d'une croissance d'environ 2,5 % par an de leur pouvoir d'achat depuis le début de la décennie.

Ces tendances macroéconomiques globales masquent des contrastes importants entre les classes d'âge :

- les jeunes ménages (ceux de moins de 60 ans) seront de moins en moins nombreux (-17 000 foyers entre 2015 et 2040). Leur revenu moyen devrait progresser de 1,2 % l'an sur cette période (en euros constants). Mais, compte tenu des très fortes inégalités dans la répartition des revenus (cinq fois plus importantes qu'en métropole), tous ne bénéficieront pas des mêmes perspectives de consommation future ;
- mais le phénomène le plus marquant sera incontestablement la très forte croissance du nombre de ménages âgés de plus de 60 ans : 60 000 en 2010, près de 125 000 en 2040 (soit un doublement en 30 ans). En 2040, les foyers seniors représenteront plus de 60 % du total des ménages (contre moins de 40 % en 2010). Et cette progression sera plus vive encore chez les plus de 75 ans dont le nombre devrait quasiment tripler au cours du prochain quart de siècle.

Les dépenses réalisées par les seniors vont à l'avenir stimuler la consommation totale, mais uniquement en raison de leur poids numérique croissant car malheureusement les seniors devraient dans le même temps être victimes d'une double paupérisation :

- paupérisation *absolue* : le revenu annuel moyen des ménages seniors devrait baisser à partir de 2025 (en raison essentiellement d'un plus faible nombre d'agents en activité dans la tranche des 60-64 ans) ;

- paupérisation *relative* aussi car les revenus des seniors ne suivront pas ceux des actifs. Dans ces conditions, la prévalence de la pauvreté chez les personnes âgées devrait croître de manière très sensible : un ménage sur cinq sera sous le seuil de pauvreté en 2010, le double en 2040.

### 3 Le vieillissement risque de dégrader la profitabilité des entreprises

Les entreprises martiniquaises risquent d'être doublement pénalisées par le vieillissement de la population. Elles le seront, en premier lieu, par la moindre croissance de la consommation des ménages (voir *supra*). Toutes les activités ne seront pas touchées de la même façon, mais certaines pâtiront beaucoup plus que d'autres du vieillissement de leur clientèle et de la modification de la population par tranche de revenu. On pense aux secteurs des loisirs (hôtels, restaurants, activités ludiques), de l'habillement, du commerce automobile ou encore à celui de l'ameublement. Mais il faut aussi ajouter à cette longue liste le secteur du bâtiment qui sera pénalisé, dans la construction de logement principal, par la diminution du nombre de ménages actifs et, pour les résidences secondaires, par le tassement de leur pouvoir d'achat. D'autres activités, en revanche, pourraient en tirer profit, faisant apparaître des opportunités pour un scénario plus positif mais qui nécessite des actions de politique publique forte (cf. *infra*).

Moins de clients solvables et des clients plus âgés peu dépensiers ne constituent pas le seul handicap à long terme. Les entreprises martiniquaises vont également être pénalisées en raison du vieillissement de leurs effectifs. Dans la littérature, un certain nombre d'études traitent des liens entre productivité, profitabilité, masse salariale et âge (cf. encadré 6 p. 44). Certaines montrent, y compris dans le cas de la France, que le vieillissement des effectifs se traduit par une diminution de l'avantage net perçu par les entreprises, et donc une diminution de leur « profitabilité ». Sans même se projeter à un horizon lointain comme celui de 2040, dès 2025 le poids des seniors de plus de 50 ans dépassera 40 % des effectifs employés (contre un gros tiers actuellement). Cette déformation dans la pyramide des âges va inévitablement grever la profitabilité des entreprises. La croissance de l'emploi des seniors, relativement mieux payés que leurs cadets, va venir en effet gonfler la masse salariale, alors que leur productivité est moindre. Or, cet écart ne pourra pas être comblé par le recours accru à une main-d'œuvre plus jeune dont la productivité, à l'inverse des seniors, est supérieure à leur taux de salaire. Au total, les entreprises martiniquaises devraient être moins profitables dans les dix ans à venir qu'elles ne le sont aujourd'hui.

### 4 Le vieillissement risque de réduire l'espace budgétaire de la future Collectivité unique.

Le vieillissement, en ralentissant les rythmes de croissance, devrait freiner aussi la progression des recettes fiscales locales. Même si ces dernières reposent sur des supports différenciés (valeur du foncier, bases locatives, importations...), leur rendement global à long terme évolue de manière sensiblement équivalente à celle du PIB. Entre 2015 et 2040, le vieillissement amputerait d'environ un point de pourcentage chaque année la croissance des recettes de fonctionnement de la Collectivité unique (le manque à gagner s'élevant au total à environ 1,5 milliard d'euros sur l'ensemble de la période).

Dans le même temps, la Collectivité aura à financer des dépenses croissantes en faveur des personnes âgées. Le nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) devrait presque tripler entre 2011 (7 000 allocataires) et 2040 (20 000), et les dépenses afférentes

à ce poste devraient suivre une progression identique. En incluant diverses autres dépenses sociales en faveur des seniors, l'enveloppe consacrée au troisième âge devrait augmenter de 50 % au cours des dix prochaines années.

Dans un premier temps, la Collectivité unique pourra faire face à ces suppléments de dépenses dans un contexte de resserrement de la contrainte budgétaire, en réalisant des économies sur d'autres postes. Mais cet arbitrage, pour autant qu'il soit politiquement souhaitable, ne semble pas tenable à très long terme, et en tout cas pas au-delà de la fin de la décennie actuelle. Passé cette date, seule une augmentation de la pression fiscale locale permettra d'équilibrer le budget de fonctionnement de la Collectivité unique. Mais cet alourdissement de la charge sera d'autant plus problématique qu'il pèsera sur un nombre plus limité d'actifs qu'aujourd'hui.

### **Quels objectifs viser pour infléchir la tendance ?**

Les résultats macroéconomiques du scénario tendanciel sont assez critiques. Mais il ne s'agit que d'un scénario qui se fonde sur la poursuite des tendances actuelles sans inflexion ou action de politique publique. Si le processus de vieillissement semble inéluctable, ses conséquences peuvent être différentes de celles évoquées plus haut. Elles dépendent en effet des stratégies de développement et des priorités de politique publique qui pourraient être décidées et mises en œuvre. Ces actions répondent à plusieurs objectifs possibles, touchant l'ensemble de la population active ou ciblant certaines parties de la population, dont la finalité est l'augmentation du nombre d'emplois. Selon le modèle, elles sont indispensables pour permettre à la Martinique de retrouver un chemin de croissance plus soutenu.

**Quatre objectifs majeurs** doivent être simultanément poursuivis pour atténuer les impacts négatifs du scénario tendanciel évoqué précédemment. Chacun de ces objectifs implique des actions qui ne sont pas détaillées ici, l'objectif du document étant de donner une estimation, à partir du modèle, de l'impact effectif en matière de création d'emploi, pas de détailler des actions spécifiques.

#### **1 Augmenter le taux d'emploi des 25-54 ans**

Une augmentation de 0,4 point par an du taux d'emploi dans cette catégorie permettrait de réduire par trois le nombre de chômeurs de cette tranche d'âge d'ici à 2040. Le nombre d'actifs sortant du chômage pour retrouver un emploi passerait d'environ 3 000 en 2015 à plus de 15 000 en 2040.

#### **2 Augmenter le taux d'activité et d'emploi des seniors**

Un alignement du taux d'activité des 55-59 ans sur celui de la classe d'âge précédente (50-54 ans) permettrait de pourvoir 4 000 emplois supplémentaires. De même, un relèvement à 60 % du taux d'emploi des 60-64 ans conduirait à un supplément de 10 000 emplois.

#### **3 Réduire le chômage des jeunes actifs de moins de 25 ans**

Une réduction de 20 points du taux de chômage dans cette classe d'âge à l'horizon 2025 permettrait d'embaucher 3 000 jeunes de plus chaque année.

#### 4 Augmenter la productivité du travail

L'enjeu est de relever le niveau de la productivité apparente du travail de manière à desserrer la contrainte démographique qui pèse sur les rythmes de croissance à long terme de l'économie martiniquaise.

La mobilisation des trois premiers leviers permettrait de doubler le taux annuel moyen de croissance du PIB réel entre 2015 et 2040 (soit 1,2 % l'an contre 0,6 % dans le scénario tendanciel). Conjugée à des gains de productivité de 2 % l'an (quatrième levier), la croissance pourrait atteindre alors les 2,1 % en rythme annuel moyen (retrouvant ainsi les niveaux qu'elle atteignait au début des années 2000).

Cette croissance pourrait être nettement plus vive dans la filière de la *silver* économie. Le potentiel de développement de ces activités apparaît très élevé en raison même de l'ampleur et de la rapidité du vieillissement de la population martiniquaise. La demande s'exprimera en premier lieu en faveur des emplois liés à la dépendance (plus de 6 000 postes à créer dans ce secteur). Elle s'exercera aussi en faveur des commerces de proximité, des transports à la demande et des activités liées à l'usage des gérontechnologies.

Néanmoins, toute la demande potentielle des seniors (liée à la démographie) ne se traduira pas par une demande *effective* (portée par un pouvoir d'achat). Les seniors martiniquais risquent en effet, y compris dans les scénarios les plus ambitieux, d'être fortement pénalisés par la faiblesse de leur revenu disponible.

Le tableau 1 présente les données de cadrage démo-économique de la Martinique. La méthodologie des projections et le modèle macroéconomique, inspiré du modèle de Solow, sur lequel ils reposent sont détaillés dans l'annexe 1.

**Tableau 1. Données de cadrage démographique de la Martinique**

											TCAM % [g]	
	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2015-2025	2025-2040		
Population totale	397 732	394 173	411 000	415 000	420 000	426 000	423 000	424 000	0,2	0,1		
– moins de 20 ans <i>(en % de la pop. totale)</i>	114 809	105 693	104 000	98 000	95 000	93 000	91 000	87 000	-0,9	-0,6		
– De 20 à 59 ans	29	27	25	24	23	22	22	21				
<i>(en % de la pop. totale)</i>	210 684	207 712	209 000	202 000	191 000	178 000	169 000	168 000	-0,9	-0,9		
– 60 ans et plus	53	53	51	49	45	42	40	40				
<i>(en % de la pop. totale)</i>	72 239	80 768	98 000	115 000	134 000	155 000	163 000	169 000	3,2	1,6		
<i>(en % de la pop. totale)</i>	18	20	24	28	32	36	39	40				

											TCAM % [g]	
	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2015-2025	2025-2040		
La population des seniors												
– Total (60 ans et +)	72 239	80 768	98 000	115 000	134 000	155 000	163 000	169 000	3,2	1,6		
– de 60 à 74 ans	47 758	53 064	64 000	75 000	87 000	96 000	94 000	87 000	3,1	0,0		
<i>(en % de la pop. totale)</i>	12	13	16	18	21	23	22	21				
– 75 ans et plus	24 481	27 704	34 000	40 000	47 000	59 000	69 000	82 000	3,3	3,8		
<i>(en % de la pop. totale)</i>	6	7	8	10	11	14	16	19				

Indice de vieillissement (%) [a]	63	76	94	117	141	167	179	194
Taux de dépendance au vieillissement (%) [b]	34	39	47	57	70	87	96	101
Taux de dépendance (%) [c]	89	90	97	105	120	139	150	152

Les ménages											TCAM % [g]	
	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2015-2025	2025-2040		
Nombre total de ménages		151 975	163 736	172 169	181 786	193 063	196 435	200 582	1,1	0,7		
– Moins de 60 ans		91 793	92 939	89 079	84 922	80 468	77 202	75 717	-0,9	-0,8		
– Seniors :		60 182	70 797	83 090	96 864	112 595	119 233	124 864	3,2	1,7		
• 60 à 74 ans		36 954	43 597	51 090	59 264	65 395	64 033	59 264	3,1	0,0		
• 75 ans et +		23 227	27 200	32 000	37 600	47 200	55 200	65 600	3,3	3,8		
<i>Ménages seniors en % du total des ménages</i>		40	43	48	53	58	61	62				

Activité et emploi											TCAM % [g]	
	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2015-2025	2025-2040		
Population en âge de travailler [d]	210 684	207 712	209 000	202 000	191 000	178 000	169 000	168 000	-0,9	-0,9		
Population active [e] [f]		180 323	179 634	174 447	166 776	157 160	150 000	148 427	-0,7	-0,8		
Population active employée [e] [f]		134 722	134 663	131 348	125 493	117 911	112 526	111 361	-0,7	-0,8		
Population au chômage [e] [f]		45 601	44 971	43 099	41 283	39 249	37 474	37 066	-0,9	-0,7		

Projections macroéconomiques [e]											TCAM % [g]	
	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2015-2025	2025-2040		
PIB (milliards d'euros constants) [e]		8,1	8,6	8,9	9,1	9,2	9,4	9,9	0,6	0,5		
PIB par habitant (euros constants)		20 549	20 912	21 536	21 755	21 628	22 247	23 358	0,4	0,5		
Consommation des ménages (milliards € constants) [e]		5,0	5,4	5,7	5,9	6,0	6,3	6,7	0,9	0,8		
– Ménages < 60 ans (milliards €)		3,5	3,6	3,6	3,5	3,4	3,5	3,9	-0,3	0,8		
– Ménages > 60 ans (milliards €)		1,5	1,7	2,0	2,3	2,6	2,6	2,6	3,1	0,9		
Conso par habitant (euros constants)		12 685	13 098	13 688	14 035	14 160	14 781	15 747	0,7	0,8		

Conso par ménage (euros constants)		32 900	32 878	32 994	32 426	31 244	31 829	33 286	-0,1	0,2
- Conso par ménage < 60 ans (euros constants)		38 467	38 888	40 443	41 296	42 082	45 894	52 065	0,6	1,6
- Conso par ménage > 60 ans (euros constants)		24 409	23 872	24 006	23 758	22 714	21 952	21 115	-0,0	-0,8
• Ménages de 60 à 74 ans		27 818	25 317	25 462	25 212	24 222	23 573	22 902	-0,0	-0,6
• Ménages 75 ans et +		18 986	21 557	21 681	21 468	20 625	20 072	19 501	-0,0	-0,6
Investissement (milliards €) [e]		1,5	1,5	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3	-0,6	-0,7

Source : INSEE (2007), projections OMPHALE et calculs DME.

Notes :

- [a] Population âgée de 60 ans et plus rapportée à la population des moins de vingt ans (en %)
- [b] Population âgée de 60 ans et plus rapportée à la population en âge d'activité (20-59 ans), en %
- [c] Population âgée de moins de 20 ans + population de plus de 60 ans rapportées à la population de 20 à 59 ans, en %
- [d] Population de 20 à 59 ans
- [e] Scénario tendanciel
- [f] La colonne 2010 correspond aux données 2011
- [g] Taux annuel moyen de croissance en %



# 1. Un vieillissement massif et inéluctable

La gestion du vieillissement de la population est sans conteste, pour la Martinique, un des sujets politiques majeurs de ces prochaines décennies<sup>[1]</sup>. Sous les effets combinés d'un allongement de la durée de vie, d'une diminution des naissances, du passage aux âges élevés des générations nombreuses nées dans les années 1950 et 1960 et d'une émigration toujours soutenue des jeunes actifs, la Martinique et la Guadeloupe sont aujourd'hui les deux régions françaises les plus concernées par les réalités du vieillissement démographique :

- « l'indice de vieillissement », qui établit le rapport entre le total des 60 ans et plus et celui des moins de 20 ans, est passé de 56 % en 1999 à 85 % en 2012 ;
- le « taux de dépendance au vieillissement »<sup>[2]</sup> a suivi une tendance similaire en augmentant d'une dizaine de points entre 1999 (31 %) et 2012 (42 %).

## 1.1. Une transition démographique désormais achevée

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Martinique ne comptait plus que 390 400 habitants, soit 2 000 de moins en un an. Ce recul est sans précédent depuis 1946. Inscrit dans une dynamique globale de vieillissement, il symbolise l'importance et l'intensité des changements démographiques que connaît la région, dont les effets – encore trop souvent ignorés – se répercutent déjà sur tous les aspects de la vie

---

[1] Le vieillissement est un processus biologique et psycho-sociologique complexe qui intègre des composantes individuelles mais également sociales et culturelles. La génétique et le parcours de vie jouent un rôle important (Sauneron et Oullier, 2010). Ce vieillissement peut être défini comme la dégradation de certaines fonctions physiologiques et fonctionnelles entraînant une moindre capacité de l'organisme à faire face aux exigences de l'environnement. Le vieillissement fonctionnel concerne les fonctions auditives, visuelles, la récupération physique, la dénutrition... (CREDOC, 2010). Le vieillissement est également cognitif : maladies liées à la mémoire, démences de type Alzheimer, prise en compte de la nouveauté plus difficile. Les biologistes préfèrent parler de sénescence : « ensemble des phénomènes naturels non morbides, propres au sujet âgé ». Il s'agit essentiellement d'altérations régressives, d'intensité variable, touchant la plupart des tissus et des organes » (Blain et Jeandel, 2003). Ces définitions multiples expliquent la diversité des tranches d'âges qualifiées de seniors : les plus de 50 ans pour ce qui concerne les actifs employés ; les plus de 60/65 ans (qui correspond le plus souvent à l'âge de la retraite) ; les plus de 75 ans (pour mieux appréhender les problèmes liés à la dépendance). Les bornes de la séniorité sont donc mobiles. Elles se déplacent selon les problématiques et même au cours du temps. On observe ainsi un phénomène de « vieillissement /rajeunissement » (Pelletan et Villemeur, 2012) : la population vieillit mais l'allongement de la durée de vie en bonne santé s'accroît également.

[2] Rapport entre le nombre des « 60 ans et plus » et les effectifs d'individus en âge d'activité (20-59 ans).

économique, sociale et culturelle de l'île. Ces phénomènes ne sont pourtant pas nouveaux. Tous les indicateurs démographiques y concourent :

### ***Une diminution continue des naissances***

De tous les départements d'outre-mer (DOM), c'est en Martinique que la natalité est aujourd'hui la plus faible. Le nombre moyen d'enfants par femme (1,88), très inférieur à la moyenne nationale (2,0), se maintient depuis plusieurs années à un niveau n'autorisant plus le renouvellement de la population. Ce résultat est l'aboutissement d'une chute continue de la natalité que traduit le recul de plus de 6 points (de 17,7 ‰ à 11,4 ‰) du taux brut de natalité entre 1990 à 2012. La Martinique est le seul DOM affichant une telle régression. En 2011, l'indicateur conjoncturel de fécondité (1,88) est inférieur au seuil de renouvellement des générations.

### ***Les progrès continus de l'espérance de vie***

Dans leur ensemble, les Martiniquais ont bénéficié d'une vive progression de leur espérance de vie, liée à l'amélioration de leurs conditions de vie et aux importants progrès sanitaires enregistrés depuis le milieu du siècle précédent. Au tournant des années 1990, l'espérance de vie en Martinique était déjà au niveau de celle de la France métropolitaine. Elle n'a cessé depuis de progresser. Un garçon né en 2010 a une espérance de vie de 78,9 ans, soit 1 an de plus qu'un garçon né en 2009 ; pour une fille, la progression, désormais plus lente, ne sera que d'un semestre.

### ***Une mortalité infantile importante***

Le taux de mortalité poursuit sa progression (6,2 ‰ en 1999, 7,3 ‰ en 2012) sous le double effet du vieillissement de la population et d'une prévalence importante de la mortalité infantile (8,3 pour mille naissances vivantes en 2012 contre 3,5 ‰ en métropole). Si le taux de mortalité demeure encore inférieur à celui de la métropole (de l'ordre d'un point), l'écart tend à se réduire sur longue période (il était de trois points au début des années 2000).

### ***Un déficit migratoire important***

La Martinique continue d'enregistrer des départs en grand nombre de jeunes natifs (15-34 ans) pour poursuivre leurs études, rechercher ou occuper un emploi. Plus de 13 000 d'entre eux ont quitté l'île entre 1999 et 2006, sans que leur départ soit compensé ni par des retours ni par des entrées de populations nouvelles, entraînant dans ce groupe d'âge un solde migratoire fortement négatif. La pyramide des âges de la Martinique reflète très clairement l'ensemble de ces mouvements<sup>[3]</sup> (graphique 1). Le creux très marqué entre 20 et 35 ans témoigne du fait que la forte émigration des jeunes natifs demeure l'une des caractéristiques sociodémographiques majeures de l'île. Au-delà de 35 ans, le solde migratoire redevient positif, sous le double effet de l'arrivée de nouveaux immigrants et du retour de natifs plus âgés, quelques-uns à la fin de leurs études, d'autres après une expérience professionnelle durable en métropole, dont beaucoup dans le cadre d'un « retour-retraite ». Mais l'ensemble de ces « retours », tous âges confondus, demeure inférieur de moitié aux départs des jeunes.

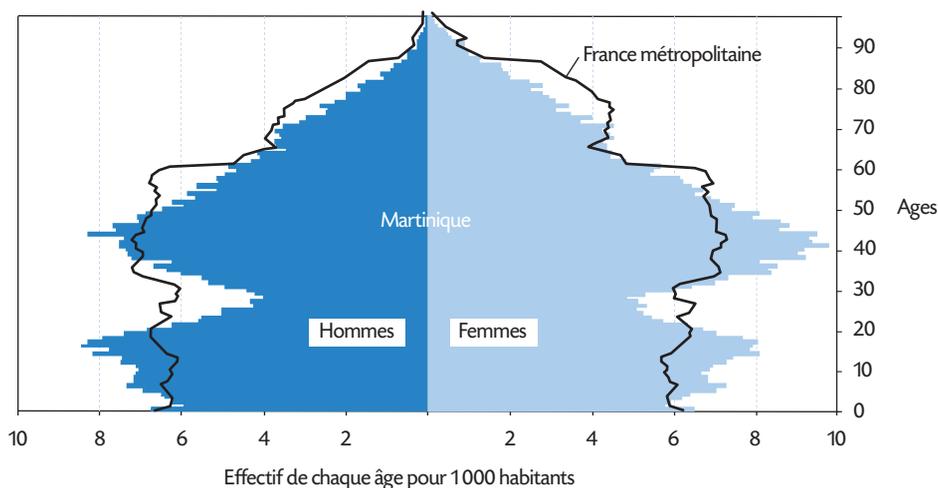
---

[3] [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/martinique/themes/TABLEAUX/popop33.GIF](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/martinique/themes/TABLEAUX/popop33.GIF)

## Et une décroissance de la population totale

Natalité en baisse et mortalité en hausse concourent très mécaniquement au recul de la « croissance naturelle » : de 11 ‰ en 1990, elle chute à 4,4 ‰ en 2011. Son évolution annuelle (moins 0,3 ‰ par an) est depuis plus de dix ans (1999) deux fois inférieure au taux métropolitain. Elle ne permet plus de compenser le solde migratoire très déficitaire (-9,7 ‰) entraînant dans un premier temps un ralentissement de la « croissance totale » de la population martiniquaise, puis sa décroissance évoquée plus haut.

Graphique 1. Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2007



Sources : Estimations de population 2007 – Insee

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/martinique/themes/TABLEAUX/popop33.GIF](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/martinique/themes/TABLEAUX/popop33.GIF)

## 1.2. Le rôle central des migrations

Favorisant le vieillissement, les migrations prennent toute leur place dans les bouleversements démographiques en cours. Elles ont du reste toujours joué un rôle majeur dans l'histoire démographique des DOM : immigration de peuplement à l'origine pour la mise en valeur des colonies, puis dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, incitations institutionnelles à l'émigration de jeunes natifs au nom du développement et en réponse à un chômage jugé déjà endémique.

### Les migrations vers la métropole ont accéléré le vieillissement de la population

Si le départ des jeunes demeure aujourd'hui encore pleinement d'actualité, il se combine (mais en part nettement moindre) à des arrivées de nouveaux immigrants et, surtout, aux retours dans leur île natale de personnes retraitées qui, dans les années 1960 et 1970, ont été nombreuses à quitter le département pour s'installer durablement en France métropolitaine. Sous cet angle, les migrations

(départs des jeunes, arrivées de nouveaux immigrants et retours des natifs d'âge mûr) participent donc pleinement au vieillissement de la population.

Après une très forte progression dans les années 1960, puis un ralentissement dans les années 1990, l'émigration des Martiniquais vers la métropole enregistre depuis une dizaine d'années un nouveau pic de croissance (+ 11 %), portant à plus de 119 000 le nombre de ceux installés dans l'Hexagone. L'enquête INED-INSEE « Migration-Famille-Vieillesse » (Marie, 2012) sur l'importance de la migration révèle que :

- Moins de 10 % des Martiniquais âgés de 18 à 79 ans n'ont jamais, de toute leur vie, quitté leur département (ils sont 10 % en Guadeloupe, 16,4 % en Guyane et 22 % à La Réunion) ;
- A l'inverse, près de 6 sur 10 ont fait l'expérience d'une « migration durable » (en moyenne 10 ans) et ont inscrit leurs trajectoires de vie sur un double espace économique et social : leur département et la métropole. Parmi ceux-ci, 43 % sont revenus au pays (les « migrants-retours ») et les autres, plus nombreux (57 %), résident encore en métropole.

### ***Les jeunes adultes martiniquais inscrivent leur départ de l'île comme une donnée essentielle de leurs perspectives d'avenir***

En 2010, 33 % des jeunes Martiniquais de 18 à 34 ans étaient installés en métropole. On atteint 42 % pour les diplômés du supérieur et 49 % pour ceux qui ont un emploi. C'est donc bien une part significative des forces vives qui fait défaut au développement de l'économie martiniquaise. Parmi ceux qui vivent encore dans le département au même âge, les deux tiers (65 %) se disent prêts à quitter l'île si un emploi leur était offert ailleurs, préférentiellement en métropole. Une minorité (14 %) choisirait de s'installer à l'étranger, très peu (2 %) envisagent cette perspective dans un pays de la Caraïbe. De tous les DOM, c'est en Martinique qu'ils sont les plus nombreux à souhaiter quitter leur département.

Au total, la métropole retient plus de la moitié des jeunes Martiniquais (20-34 ans) diplômés du supérieur et près de 44 % de ceux qui ont un emploi. Cette sélection équivaut à une fuite des cerveaux qui pèse sur les perspectives de développement des départements d'origine.

## **1.3. Un choc démographique de forte ampleur d'ici à 2030**

Le phénomène de vieillissement repérable depuis plusieurs années en Martinique n'est pas original. Il touche nombre de pays développés, notamment de l'OCDE, et à commencer par la France métropolitaine, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Japon, la Corée ainsi que des pays du Sud (Pison, 2009). En revanche, ce qui est spécifique à la Martinique (et à la Guadeloupe aussi), c'est la conjugaison des quatre mécanismes repérés ci-dessus alors que la plupart des autres pays n'en connaissent que deux ou trois simultanément. Cette spécificité antillaise explique la rapidité du vieillissement de sa population. Figurant parmi les départements les plus jeunes il y a encore moins de dix ans, la Martinique et la Guadeloupe changeront de statut démographique dans les quinze ans à venir en se classant parmi les plus vieilles régions françaises.

**Tableau 2. Projections de populations selon la tranche d'âge à horizon 2040**

	En 2010			En 2040	
	Population estimée 2010	Les moins de 25 ans	Les 60 ans ou plus	Les moins de 25 ans (projection 2040)	Les 60 ans ou plus (projection 2040)
Guadeloupe	401 784	34,8	19,1	26,3	40,3
Martinique	396 308	32,7	20,7	25,6	39,7
Corse	309 339	26,1	26,8	21,2	38,9
Limousin	744 187	25,9	29,8	24,2	37,4
La Réunion	828 054	40,8	12,3	33,3	25,8
Guyane	230 441	51,5	6,6	47,8	12,3
France entière	64 647 600	31,0	22,6	28,3	30,9

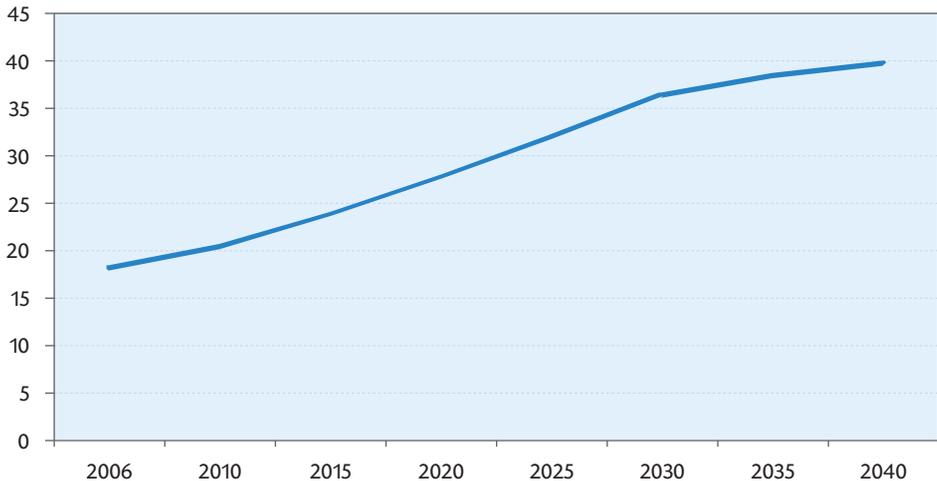
Source : Insee, Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2011) - Omphale 2010.

En % (sauf Population estimée)

### Un doublement du poids des seniors

En 2030, les seniors martiniquais de plus de 60 ans représenteront 36 % de la population totale (23 % en métropole) et 40 % en 2040 (26 % en métropole). Et cette révolution démographique « violente » pourrait être même plus rapide que celle envisagée par l'INSEE.

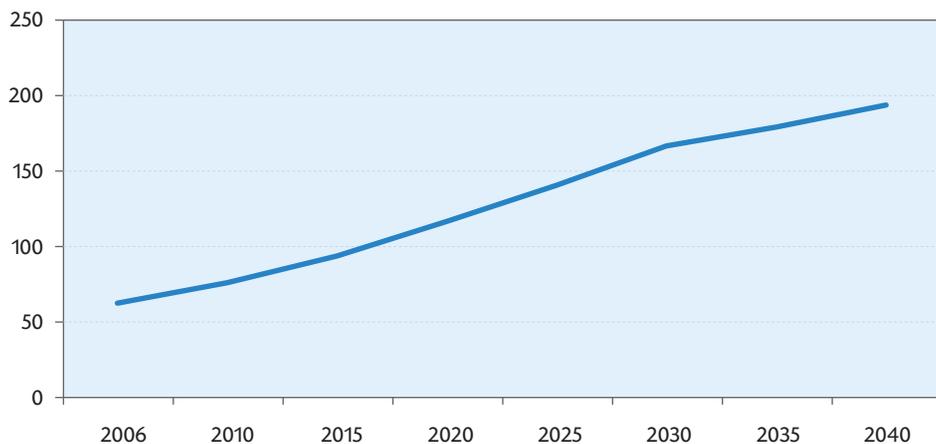
**Graphique 2. Poids des plus de 60 ans dans la population totale (en %)**



Source : INSEE, projection OMPHALE, calculs DME.

Cette tendance devrait se traduire par un triplement de l'indice de vieillissement d'ici à 2030 et par un doublement du taux de dépendance au vieillissement :

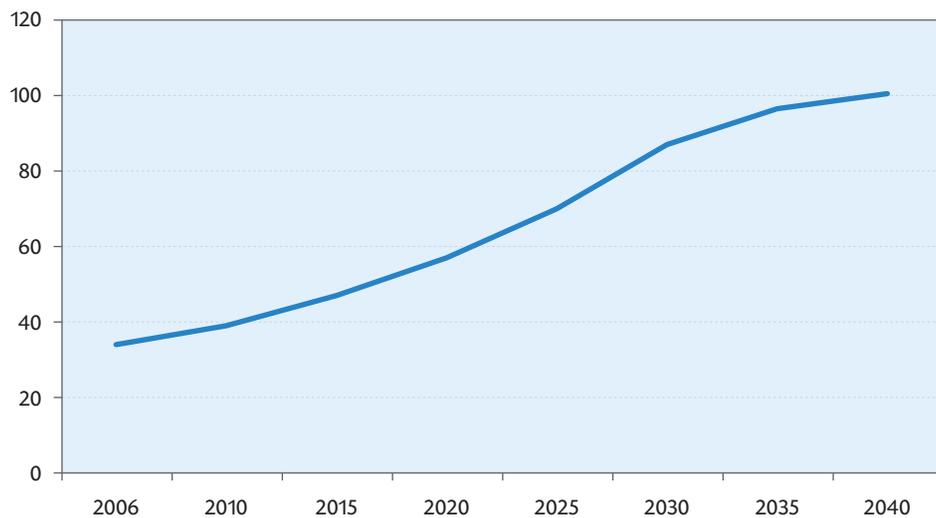
### Graphique 3. Indice de vieillissement en %



Population âgée de 60 ans et plus en % de la population des moins de 20 ans.

Source : INSEE, Omphale calculs DME.

### Graphique 4. Taux de dépendance au vieillissement en %



Population âgée de 60 ans et plus en % de la population en âge d'activité (20-59 ans).

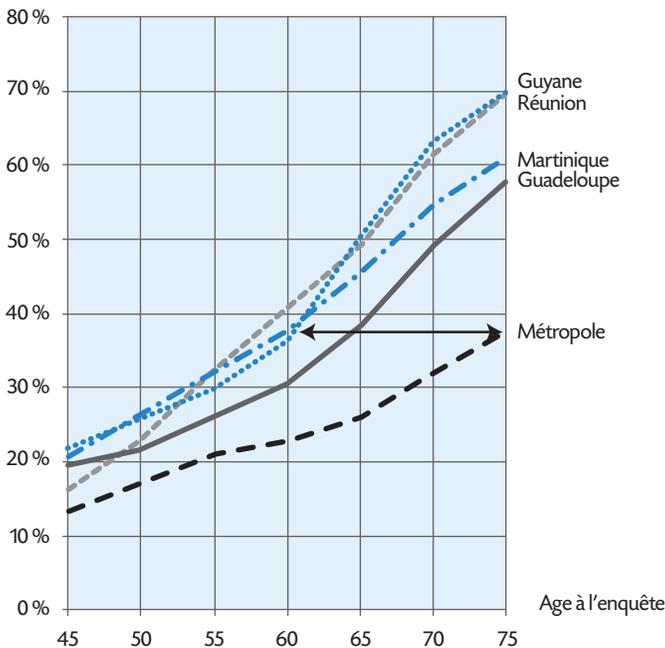
Source : INSEE et calculs DME.

## Des risques accrus de dépendance physique et mentale

L'enjeu pour une société vieillissante n'est pas seulement celui du déséquilibre entre les différents groupes d'âge. Il est aussi celui des conditions de vie et de l'état de santé des plus âgés.

Les résultats de l'enquête « Migration-Famille-Vieillesse » (MFV) confirment que le vieillissement en Martinique s'accompagne de difficultés de santé supérieures à ce que l'on trouve en métropole. Dès 50-59 ans, on enregistre des taux de prévalence équivalents à ceux observés en métropole à 70-79 ans (graphique 5). Les difficultés ressenties dans les actes de la vie quotidienne sont ainsi déclarées près de 20 ans plus tôt. Ces résultats confirment les données des enquêtes mesurant l'incapacité psychique ou sanitaire et montrent également un décalage important avec la métropole.

**Graphique 5. Personnes déclarant être « en très mauvais état de santé » ou « limitées dans les activités quotidiennes » depuis plus de 6 mois**



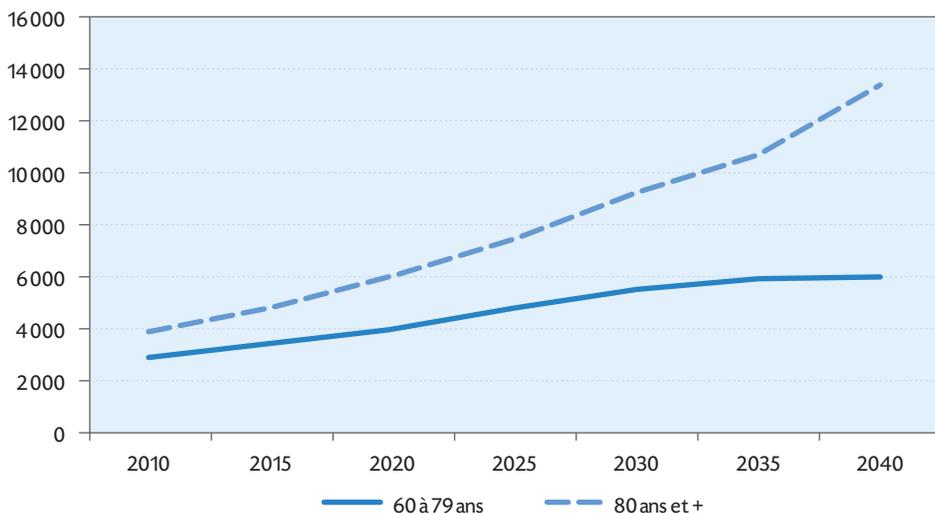
Source : Enquête MFV-Ined Insee 2010.

Déjà en 2007, une personne sur cinq de 75 ans et plus vivant à domicile et trois sur quatre de celles vivant en institution, souffraient de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Passé 80 ans, le taux de dépendance progressait encore et était nettement supérieur à la moyenne nationale. En 2010, le nombre de personnes atteintes est estimé à 7 500, ce qui constitue un taux de prévalence important. D'ici à 2030, parmi les Martiniquais de plus de 80 ans, on devrait compter deux fois plus de personnes dépendantes qu'en 2007. Sur la même période leur nombre devrait tripler pour les 90 ans et plus, conséquence d'une espérance de vie féminine plus élevée.

La forte progression de l'espérance de vie témoigne des progrès enregistrés en Martinique depuis le milieu du siècle dernier en matière sanitaire et sociale. La population martiniquaise n'en reste pas moins sensible aujourd'hui aux pathologies chroniques liées à la nutrition (diabète et obésité), ainsi qu'aux maladies cardiovasculaires (première cause de mortalité). La mortalité associée à ces pathologies est déjà deux fois plus importante dans l'île qu'en métropole. Il en va de même pour la mortalité par maladies des appareils circulatoire et génito-urinaire, par maladies infectieuses et par causes externes (accidents).

Ces indications laissent craindre qu'avec une espérance de vie équivalente à la moyenne nationale, la population martiniquaise jouisse d'une « *espérance de vie en bonne santé* » nettement moindre, annonçant un risque de « dépendance » à la fois plus précoce et plus important en part de la population concernée. Quand on sait que le nombre des seniors de 75 ans devrait doubler d'ici à 2030 en Martinique, répondre à la demande accompagnant ces évolutions suppose un renforcement conséquent de l'offre de soins et de prise en charge adaptée aux besoins spécifiques de ces classes d'âges. Les taux par habitant de médecins généralistes, et plus encore de spécialistes, sont déjà inférieurs à la moyenne nationale (de respectivement 15 % et 29 %) et l'accès aux centres de santé reste difficile pour certaines communes éloignées. Pour simplement atteindre le niveau actuel de la métropole, le nombre de médecins généralistes devrait croître de 2,8 % par an, et celui des spécialistes de 3,8 %, tandis que le taux de croissance des lits d'hôpitaux nécessaires serait de 1,3 % par an.

**Graphique 6. Evolution de la population dépendante (en nombre) à horizon 2040**



Sources : INSEE, ARS (2012) et projections DME sur la période 2030-2040.

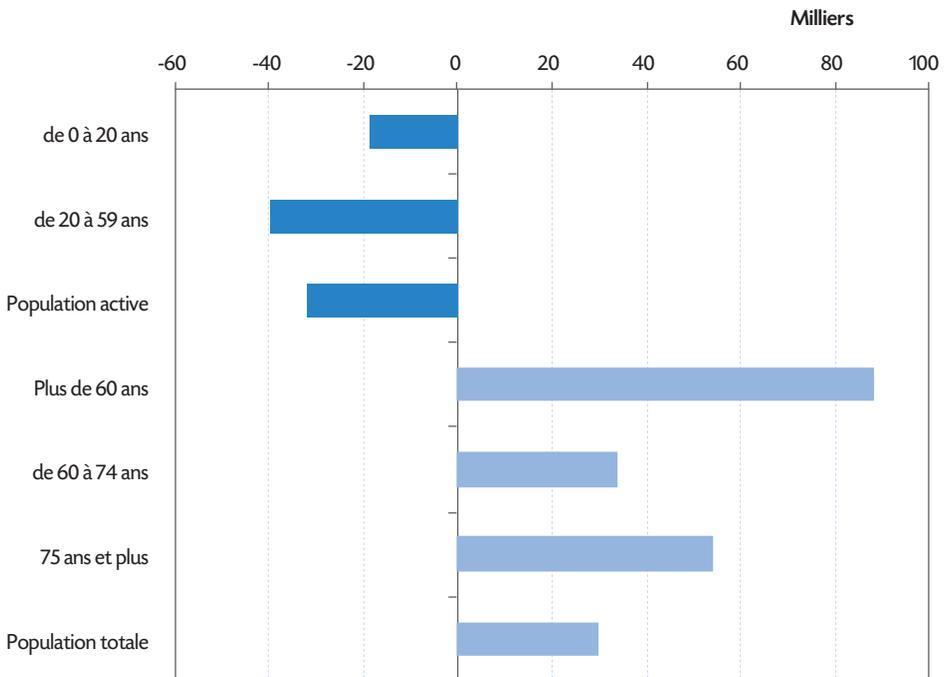
Note : La dépendance correspond à l'incapacité pour une personne d'effectuer les gestes essentiels de la vie quotidienne. La mesure du degré d'autonomie porte aussi bien sur l'autonomie physique (activités qu'une personne âgée peut effectuer seule comme se laver, s'habiller, se déplacer, etc.), que sur l'autonomie mentale (se situer dans le temps, savoir discuter et se comporter de façon cohérente).

## Moins de jeunes et moins d'actifs

Marquée par le vieillissement, l'évolution de la pyramide des âges jusqu'en 2040 révèle à la fois une baisse du nombre de jeunes et, surtout, une diminution sensible du nombre d'actifs au cours des vingt prochaines années.

Ces tendances devraient s'accompagner d'une réduction du nombre de ménages de moins de 60 ans (-16 000 environ entre 2010 et 2040) et d'une forte augmentation du nombre de foyers composés de seniors : +65 000 environ sur la même période dont 40 000 ménages supplémentaires constitués de personnes âgées de 75 ans et plus (graphique 7).

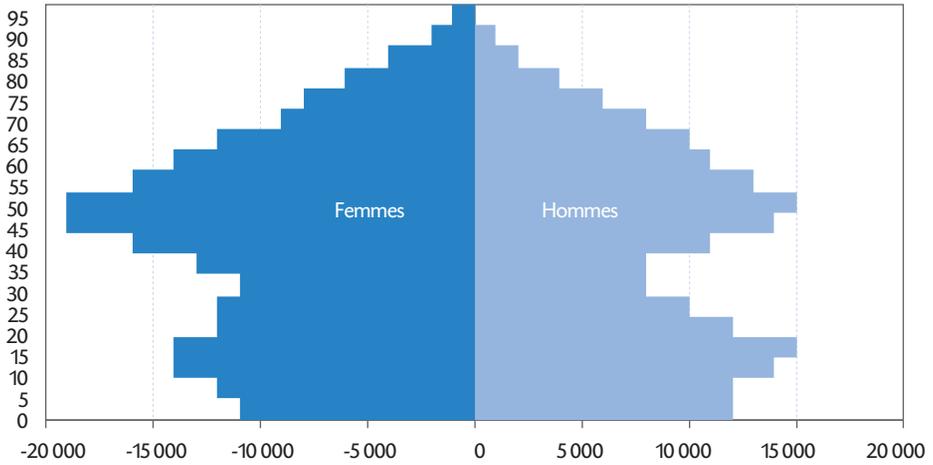
Graphique 7. Variations de population entre 2010 et 2040 (en milliers)



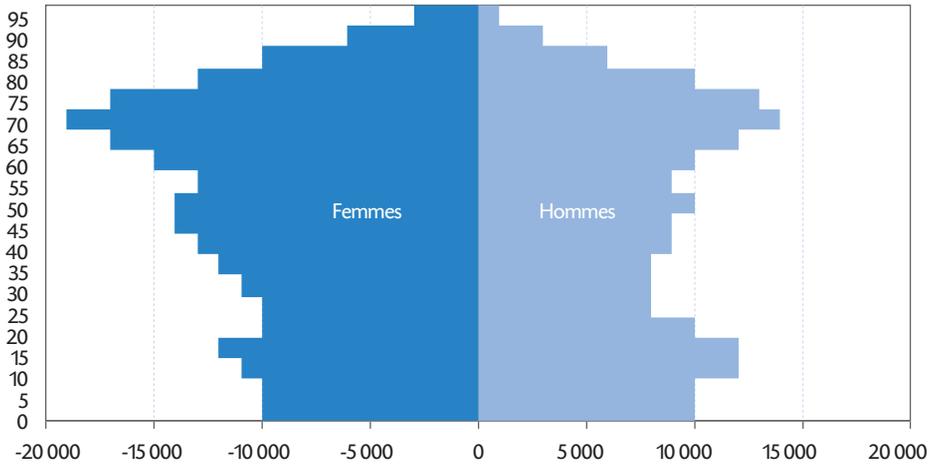
Source : INSEE, projection OMPHALE et calculs DME.

A la différence de la pyramide métropolitaine, en forme en *"meule de foin"*, celle de la Martinique, en forme de *"champignon"* (graphiques 8 et 9), illustre bien la spécificité de son vieillissement démographique et surtout sa vive accélération dans les quinze prochaines années. Le gonflement croissant de la pyramide martiniquaise au-delà de 50 ans (progrès de l'espérance de vie combinés à l'arrivée à l'âge de la retraite des effectifs du baby-boom) contraste avec le rétrécissement important de la base illustrant le non-renouvellement de la population, faute de naissances en nombre suffisant. A titre de comparaison, la France métropolitaine n'atteindra le taux d'un tiers de personnes âgées de 60 ans et plus qu'en 2050, soit 20 ans plus tard.

Graphique 8. Pyramide des âges (classes d'âge quinquennales) 2010 en Martinique



Graphique 9. Pyramides des âges 2040 en Martinique



Source des deux graphiques : INSEE, projection OMPHALE.

## 2. Un scénario tendanciel où le déclin démographique entraîne celui de l'économie

Ce scénario est clairement celui d'un vieillissement « subi » et dont les principales conséquences économiques et sociales pourraient être les suivantes :

1. le vieillissement risque d'étouffer la croissance. Les rythmes de croissance à long terme dépendent de la quantité de capital et de travail disponible ainsi que de leur productivité respective. Le vieillissement de la population va s'accompagner d'une diminution de la population active qui aura une répercussion très négative sur la croissance potentielle. Celle-ci devrait être limitée à 0,6 % par an en moyenne d'ici à 2040, soit deux fois moins qu'entre 2000 et 2015 (1,4 %) ;
2. le vieillissement risque de porter un coup de frein à la consommation des ménages. L'affaiblissement des rythmes de croissance imputables au vieillissement va se traduire aussi par une moindre progression du revenu des ménages et, partant, de leur consommation. Son évolution devrait être limitée à moins de 1 % par an en moyenne entre 2015 et 2040 (en euros constants), et à 0,7 % par habitant ;
3. le vieillissement risque de dégrader la rentabilité des entreprises. Les entreprises martiniquaises pourraient être pénalisées, en premier lieu, par la moindre croissance de la consommation des ménages (et donc de la demande qui leur est adressée). Les entreprises martiniquaises pourraient être pénalisées aussi en raison du vieillissement de leurs employés. Dès 2025, le poids des seniors de plus de 50 ans dépassera les 40 % des effectifs employés (contre un gros tiers actuellement). Cette déformation dans la pyramide des âges va grever la rentabilité des entreprises. La croissance de l'emploi des seniors, relativement mieux payés que leurs cadets, va venir en effet gonfler la masse salariale alors que leur productivité est moindre. Au total, les entreprises martiniquaises devraient être moins rentables dans les dix ans à venir qu'elles ne le sont aujourd'hui ;
4. le vieillissement risque de réduire l'espace budgétaire de la future Collectivité unique. Le vieillissement, en ralentissant les rythmes de croissance, devrait freiner aussi la progression des recettes fiscales locales. Même si ces dernières sont assises sur les supports différenciés (valeur du foncier, bases locatives, importations...), leur rendement global à long terme évolue de manière sensiblement équivalente à celle du PIB. Dans le même temps, la Collectivité aura à financer des dépenses croissantes en faveur des personnes âgées : l'enveloppe consacrée au troisième âge devrait augmenter de 50 % au cours des dix prochaines années. A moyen

et long termes, seule une augmentation de la pression fiscale locale permettra d'équilibrer le budget de fonctionnement de la Collectivité unique. Mais cet alourdissement des prélèvements sera d'autant plus problématique qu'il pèsera sur un nombre plus limité d'actifs qu'aujourd'hui.

Ce scénario a été construit en retenant les hypothèses suivantes :

- croissance de la population selon le scénario central Omphale (INSEE) ;
- stabilité sur l'ensemble de la période de projection (2015-2040) des taux d'activité et d'emploi (par sexe et âge quinquennal) au niveau de ceux de 2009 ;
- stabilité du taux de croissance de la productivité apparente du travail (sur la base de celle observée sur la période 2000-2010, soit 1,2 % l'an) ;
- stabilité du taux d'épargne (sur la base du niveau 2011 apprécié dans les comptes provisoires CEROM [Comptes économiques rapides de l'Outre-mer], soit 20 %).

Les projections macroéconomiques sur la période 2015-2040 sont issues d'un modèle de type Solow présenté dans l'annexe 1.

## 2.1. Une division par deux des rythmes de croissance

Ce scénario tendanciel se traduit par un ralentissement marqué des rythmes de croissance : le PIB réel n'augmentant plus qu'au rythme de 0,6 % par an en moyenne sur la période 2015-2040 contre 1,4 % entre 2000 et 2015<sup>[4]</sup>.

Ce tassement tendanciel de la croissance s'explique, dans ce scénario, par les seules variations démographiques (graphique page suivante) :

- entre 2015 et 2040, la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) devrait diminuer de 46 000 (-17 %) ;
- la population active devrait baisser, quant à elle, d'un peu plus de 31 000, soit 17 % aussi (à taux d'activité constant) ;
- enfin, la population active employée devrait se réduire de 23 000 agents (-17 % aussi en raison de l'hypothèse retenue de constance du taux d'emploi).

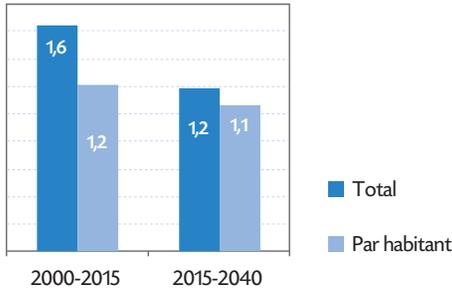
Conséquence de l'hypothèse de stabilité des taux d'activité et d'emploi, le taux de chômage d'« équilibre » devrait aussi rester stable sur la période de projection mais à un niveau très élevé (25 %). En revanche, le nombre d'actifs privés d'emploi devrait diminuer d'un peu moins de 10 000

---

[4] Ce recul de -0,8 point en moyenne et par an est très supérieur à celui estimé au niveau national par la Direction de la Prévision dans le cadre du Rapport Charpin (cf. Plancade, 1999) : le taux de croissance tendanciel sur la période 2015-2040 suite au vieillissement de la population française ressortant à 1,5 % à comparer au 1,8 % estimé sur la période 2005-2009 (soit une baisse limitée à 0,3 point en moyenne nationale en raison du vieillissement de la population française dans son ensemble).

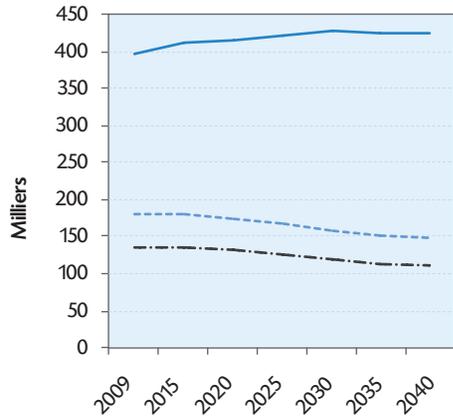
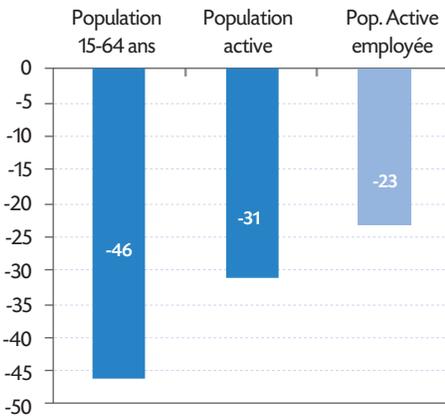
(soit une baisse de l'ordre de 20 %) entre 2009 (46 000) et 2040 (37 000). Cette baisse s'explique par la diminution de la population active sur la même période (-31 000 personnes).

### Graphique 10. Taux annuel moyen de croissance du PIB réel (%)



Source : Projections DME.

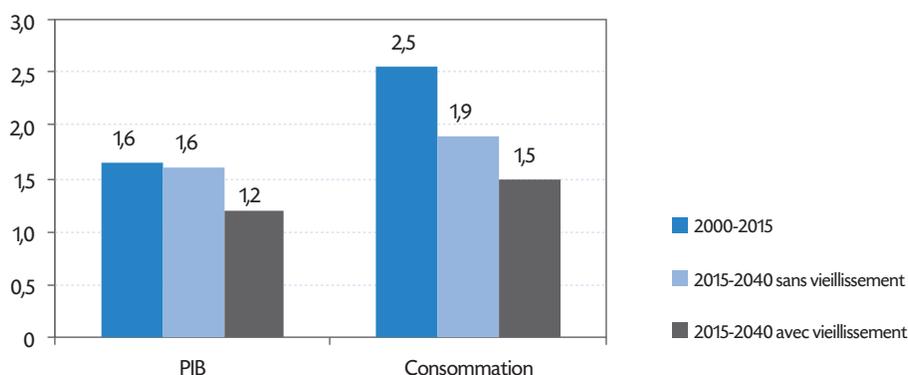
### Graphiques 11 et 12. Variations 2015-2040 (effectifs en milliers)



Source : Projections DME.

Note : Pour se donner un ordre de grandeur, la disparition de 23 000 postes de travail entre 2015 et 2040 équivaut à une perte de valeur ajoutée que l'on peut estimer (sur la base de la productivité actuelle de la main-d'œuvre) à environ 1,4 milliard €, soit encore 1/6<sup>ème</sup> du PIB de l'année 2011.

**Graphique 13. Taux annuel moyen de croissance (%)**



### Encadré 1

#### **Le vieillissement se solde par une perte de 30 % de richesse à l'horizon 2040**

##### ***Un scénario uchronique pour mesurer l'impact du vieillissement sur le PIB et la consommation***

L'impact macroéconomique du vieillissement peut être évalué aussi en référence à un scénario démographique uchronique construit dans l'hypothèse où ce vieillissement n'aurait pas lieu.

Dans le scénario uchronique, l'offre de travail (des ménages) est supposée augmenter entre 2015 et 2040 au même rythme que sur la période 2010-2015 (soit +0,4 % l'an); les autres paramètres du modèle (et notamment la croissance de la productivité du travail et le taux d'épargne) restant inchangés.

Les résultats de ce scénario uchronique figurent sur le graphique n° 12. L'impact du vieillissement peut être apprécié alors en comparant simplement la hauteur des barres. Le vieillissement se traduit ici par une perte annuelle d'un point de croissance du PIB et de la consommation. Cumulé sur l'ensemble de la période 2015-2040, ce différentiel de croissance se solde par un écart d'environ 28 % dans les niveaux de PIB et de consommation à l'horizon de la projection. En d'autres termes, le vieillissement continu de la population martiniquaise conduit, toutes choses égales par ailleurs, à un niveau de richesse en 2040 plus faible de 28 % par rapport à celui escompté si ce vieillissement n'avait pas eu lieu.

#### ***Un tassement attendu dans la progression de la consommation***

Le ralentissement de la croissance devrait entraîner aussi un tassement dans la progression de la consommation : celle-ci n'augmenterait plus qu'au rythme moyen de 0,9 % l'an (contre 2,3 % sur la période 2000-2015) et la consommation par habitant de 0,7 % par an seulement (contre 1,9 % entre 2000 et 2015).

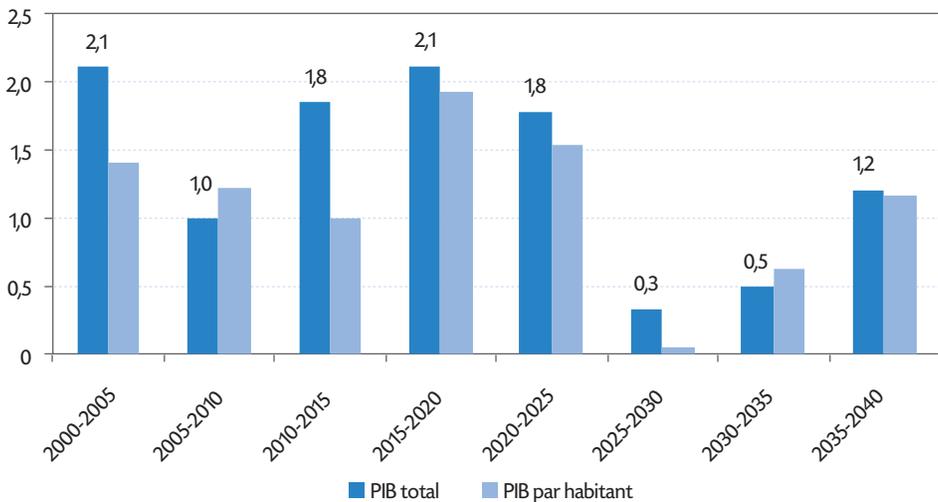
Même fortement ralentie, la progression annuelle moyenne de la consommation (+0,9 %) serait néanmoins supérieure à celle du PIB en raison de l'hypothèse retenue ici de croissance régulière

de la productivité du travail et de stabilisation du taux d'investissement. Dans ce cas, et en conformité avec la théorie classique, les gains de productivité sont supposés bénéficier exclusivement aux travailleurs (sous forme d'augmentation de leur pouvoir d'achat).

### Un profil de croissance en « U »

Le ralentissement de la croissance imputable au vieillissement de la population martiniquaise ne se fera pas de manière monotone. Une décomposition de la période 2010-2040 par tranches quinquennales montre que le taux d'accroissement du PIB réel s'inscrira plutôt dans une courbe en « U » (cf. graphique 13).

**Graphique 14. Taux de croissance du PIB réel (%)**

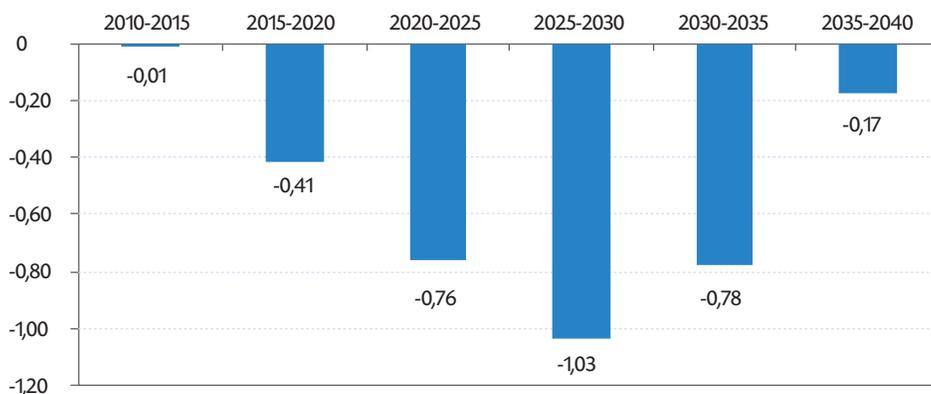


Sources : INSEE, CEROM et projections DME.

Ce profil de croissance à long terme est marqué :

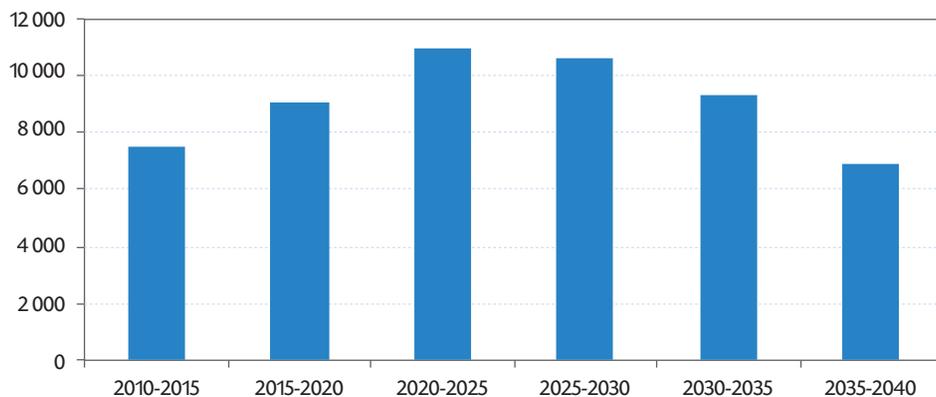
- par un **déclin régulier de la croissance entre 2015 et 2030**. Celui-ci s'explique par la diminution de l'emploi tout au long de cette première période (cf. graphique 15) qui devrait se solder, au total, par la disparition de presque 17 000 postes de travail. Cette baisse accélérée de l'emploi est imputable à un double phénomène : une légère réduction du nombre de jeunes employés (entre 15 et 24 ans, voir encadré) et, surtout, des départs massifs à la retraite (cf. graphique 16) ;
- **ces tendances récessives s'enrayeront à partir de 2030**. Passée cette date, le nombre de départs en retraite diminue (graphique 16) et si l'emploi continue de baisser (graphique 15), ce ralentissement est plus faible que sur la période antérieure. Dans ces conditions, le taux de croissance du PIB remonte légèrement (graphique 14).

**Graphique 15. Taux annuel moyen de croissance de l'emploi (%)**



Source : INSEE (projection OMPHALE) et calculs DME.

**Graphique 16. Départs en retraite (effectifs cumulés sur chaque période)**



Source : INSEE (projection OMPHALE) et calculs DME.

Note : les projections de départs en retraite ont été réalisées dans l'hypothèse d'une stabilité de l'âge de départ sur toute la période de projection.

## Encadré 2

### Les jeunes actifs ne prendront pas la relève des seniors partant à la retraite

Les départs en retraite (graphique 16) ne seront pas compensés par l'arrivée de jeunes sur le marché du travail. Au contraire même : conséquence directe du vieillissement de la population, le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans devrait diminuer en effet d'un peu plus 7 000 entre 2010 et 2040. Sans rupture de tendance, seul un tiers de ces jeunes sera actif et 15 % occuperont un emploi. Ainsi, la baisse de l'emploi des 15-24 ans (-1 300 entre 2010 et 2040) contribuera à hauteur de 6 % à la diminution de l'emploi total sur la période (-23 000).

**Tableau 3. Variations quinquennales de la population, de la population active et de l'emploi des 15-24 ans (nombre)**

	2010-2015	2015-2020	2020-2025	2025-2030	2030-2035	2035-2040	2010-2040
Population	1 800	-2 000	-3 000	-2 000	-2 000	0	-7 200
Population active	290	-700	-860	-640	-780	0	-2 690
Emploi	170	-330	-430	-300	-400	0	-1 290

Source : INSEE (projection OMPHALE) et calculs DME.

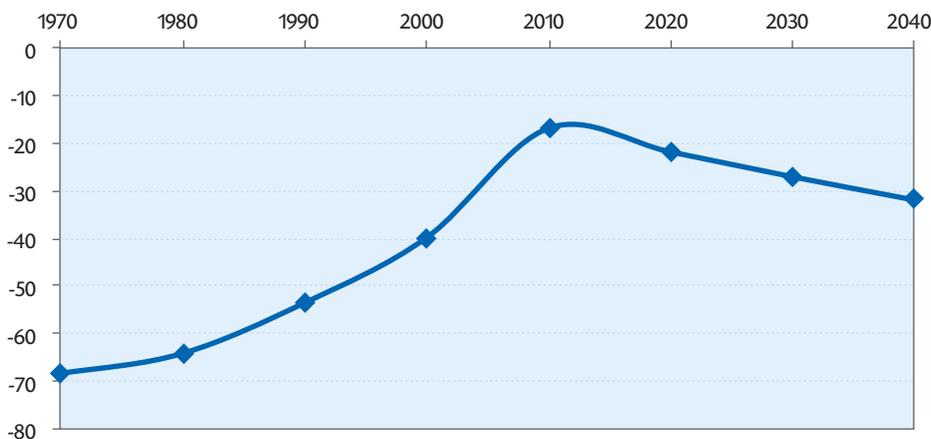
### La fin d'une longue tendance à la convergence des niveaux de vie

La Martinique a connu au cours des cinquante dernières années une très longue période de prospérité assortie d'un remarquable progrès économique et social (DME, 2004). Le développement accéléré de la Martinique s'est traduit notamment par une réduction très sensible des écarts de niveau de vie moyen avec la métropole. En moins de deux générations, les différences de PIB par habitant ont littéralement fondu, passant de 70 % en 1970 à moins de 20 % en 2010.

Or, ce phénomène de rattrapage pourrait prendre fin à l'avenir.

Le vieillissement rapide de la population martiniquaise devrait entraîner (dans le scénario tendanciel) un ralentissement de la croissance du PIB par tête (0,4 % l'an en moyenne entre 2015 et 2040). Celui-ci deviendrait alors inférieur à celui projeté pour la métropole (1,1 % sur la même période). Dans ces conditions, l'écart des niveaux de vie avec la moyenne nationale irait en s'agrandissant. En 2040, cet écart pourrait être de l'ordre de 30 % (en défaveur de la Martinique), comparable à celui qu'il était au début des années 2000.

**Graphique 17. Ecarts de PIB par habitant entre la Martinique et la France métropolitaine (%)**



Source : Calculs DME.

### Encadré 3

#### Quand les enfants s'enrichissent moins que leurs parents

Les enquêtes d'opinion révèlent régulièrement la crainte de certains agents, notamment parmi les classes moyennes, d'un déclasserment sur longue période, et que l'avenir de leurs enfants soit finalement moins radieux que le leur. En Martinique, ce sentiment est globalement erroné s'il traduit une situation où la génération future sera plus pauvre que la précédente. Mais il est totalement fondé, en revanche, s'il anticipe que **l'enrichissement des enfants sera plus faible que celui de leurs parents**.

Ainsi, la génération née dans les années 1960 verra, en moyenne, son pouvoir d'achat augmenter globalement de près de 200 % entre le début (en 1980) et la fin (en 2020) de sa carrière (dans l'hypothèse où l'évolution de ses revenus suivrait strictement celle du PIB réel et en l'absence de période de chômage ou de sous-emploi). Cette performance n'est pas négligeable. Pour autant, elle s'inscrit déjà en recul par rapport à la génération précédente (celle née vers 1950) et qui a pu bénéficier d'une augmentation de près de 300 % de son pouvoir d'achat durant sa période d'activité (1970-2010).

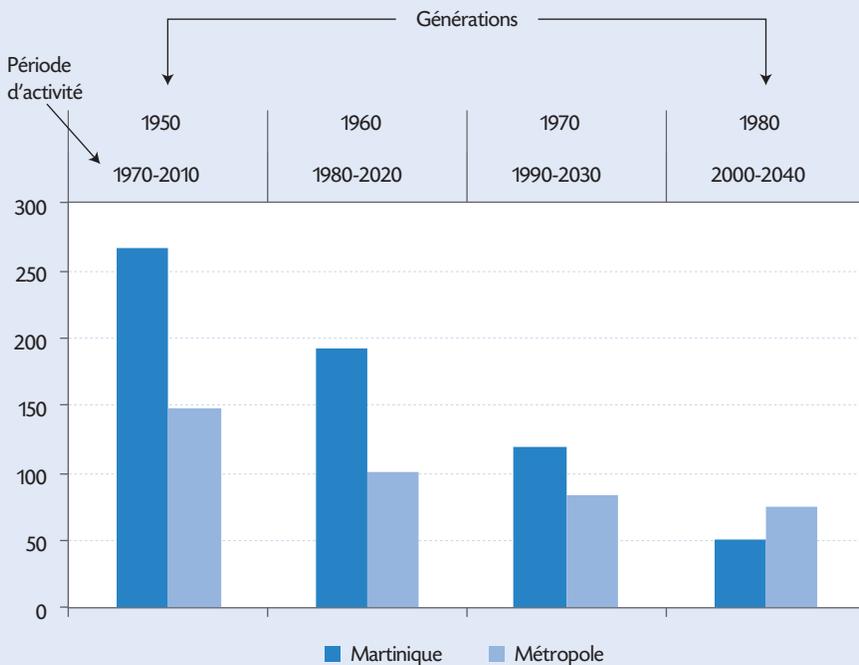
Cet enrichissement sera nettement moins important pour les générations suivantes. Celle née vers 1970 sera active entre 1990 et 2030. Son pouvoir d'achat ne devrait augmenter que de 120 % (sur l'ensemble de la vie professionnelle). Et la génération suivante (née vers 1980) ne pourra guère compter (dans le scénario tendanciel) que sur une croissance de 50 % seulement de son pouvoir d'achat entre le début (2000) et la fin (2040) de sa carrière.

(.../...)

(.../...)

Ce phénomène de ralentissement de l'enrichissement intergénérationnel est repérable aussi en métropole (voir graphique 18). Mais il diffère cependant de celui de la Martinique sur au moins deux points : (1) le ralentissement est moins prononcé en métropole ; (2) la génération des années 1980 devrait bénéficier, en métropole, d'une progression de son pouvoir d'achat peu différente de celle de la génération précédente (ce qui n'est pas le cas en Martinique) ; cette progression en métropole devenant, de plus, supérieure à celle de la Martinique (ce qui ne fut jamais le cas historiquement).

### Graphique 18. Accroissement global du pouvoir d'achat entre le début et la fin de la carrière professionnelle



Méthode de lecture : les Martiniquais nés dans les années 1950 et actifs entre 1970 et 2010 ont vu leur pouvoir d'achat augmenter globalement de 267 % entre le début et la fin de leur carrière, contre 50 % pour la génération née dans les années 1980 et qui sera active entre 2000 et 2040.

Note : ces calculs sont effectués dans l'hypothèse où le revenu des agents progresse au même rythme que le PIB et sans interruption de carrière. Raisonant sur des profils moyens, ils ne tiennent pas compte d'une éventuelle accentuation des inégalités dans la répartition des revenus. D'un autre côté, ils omettent aussi les progressions de pouvoir d'achat imputables à une croissance des revenus de transfert supérieure à celle du PIB.

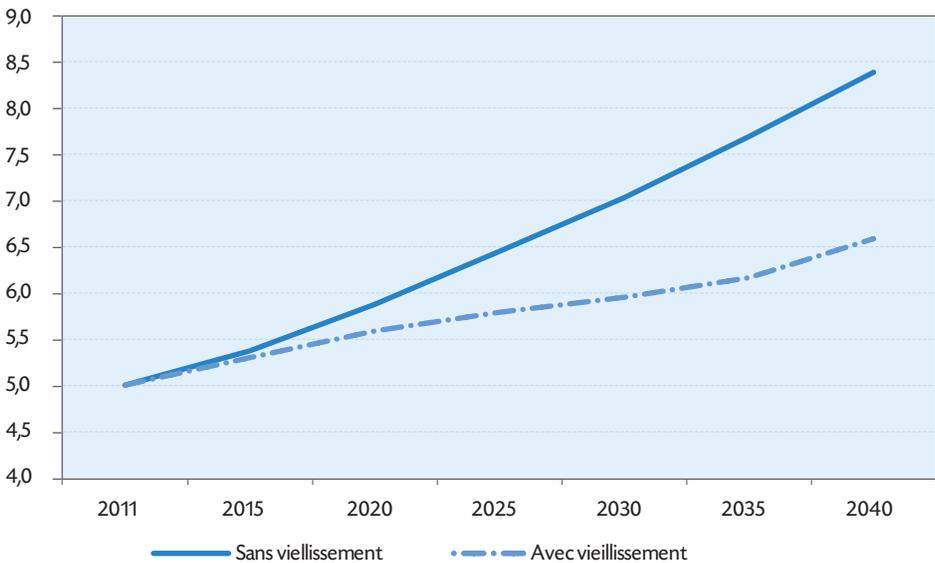
Source : Calculs DME.

## 2.2. Le vieillissement risque de porter un coup de frein à la consommation des ménages

Le vieillissement de la population devrait s'accompagner d'une moindre croissance économique (cf. *supra*) et donc, partant, d'une progression plus faible de la consommation totale des ménages.

Cette dynamique est illustrée sur le graphique 19. En l'absence de vieillissement et dans l'hypothèse d'une progression tendancielle de la consommation entre 2015 et 2040 au même rythme que celui enregistré entre 1993 et 2011 (soit +1,8 % l'an), les dépenses des ménages passeraient de 5,4 milliards € en 2015 à 8,4 milliards € en 2040, soit 3 milliards de supplément de consommation sur l'ensemble de la période. La courbe en pointillé représente l'évolution attendue de la consommation en tenant compte du vieillissement et de son impact négatif sur l'évolution du revenu de l'ensemble des ménages. **La progression des dépenses entre 2015 et 2040 serait ainsi deux fois plus faible (0,9 % l'an) qu'en l'absence de vieillissement.** Ces dépenses passeraient de 5,4 milliards € en 2015 à 6,6 milliards € en 2040, soit un surplus de consommation de 1,3 milliard seulement en 25 ans, contre plus du double en l'absence de vieillissement. Entre 2015 et 2040, la perte cumulée de consommation due au vieillissement avoisine ainsi les 5,3 milliards €, soit un montant sensiblement équivalent au niveau actuel de la consommation des ménages résidents.

Graphique 19. Dépenses de consommation de ménages (en Mds€)

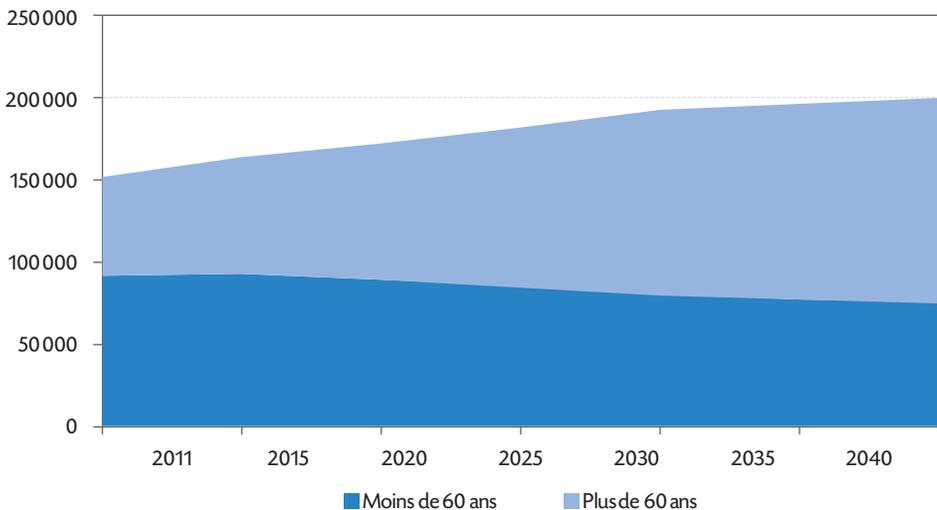


Source : Calculs DME.

## Une majorité de ménages seniors à partir de 2020

Le nombre total de ménages devrait augmenter d'un peu moins de 40 000 entre 2015 et 2040 (soit une croissance globale d'environ 20 % en 25 ans). Mais cette dynamique est largement en trompe l'œil. Le vieillissement de la population devrait se traduire en effet par une augmentation importante du nombre de foyers âgés de plus de 60 ans (+54 000) de taille moyenne relativement faible (1,4 personne par ménage) alors que le nombre de familles de moins de 60 ans enregistrera, quant à lui, une baisse sensible (d'environ 17 000 sur la période, graphique 16). Représentant 40 % du total des foyers en 2011, les ménages seniors (âgés de plus de 60 ans) seront majoritaires dès 2020 ; leur poids relatif atteignant les 60 % en 2040.

**Graphique 20. Evolution du nombre de ménages de moins de 60 ans et de plus de 60 ans à horizon 2040**



Source : Calculs DME.

Note : le nombre de ménages a été projeté dans l'hypothèse d'une stabilité de la taille des foyers : 3,4 personnes par ménage âgé de moins de 60 ans ; 1,5 pour les ménages de 60 à 74 ans et 1,3 pour les 75 ans et plus.

## Une paupérisation absolue et relative des seniors

Le ralentissement des rythmes de croissance suite au vieillissement de la population (0,6 % l'an seulement dans le scénario tendanciel) devrait s'accompagner d'une faible progression du revenu total des ménages (moins de 1 % l'an). Compte tenu de l'augmentation du nombre total de ménages sur la période (0,8 % l'an), la progression du revenu moyen des ménages devrait être très réduite (de l'ordre de 0,1 % par an en moyenne d'ici à 2040).

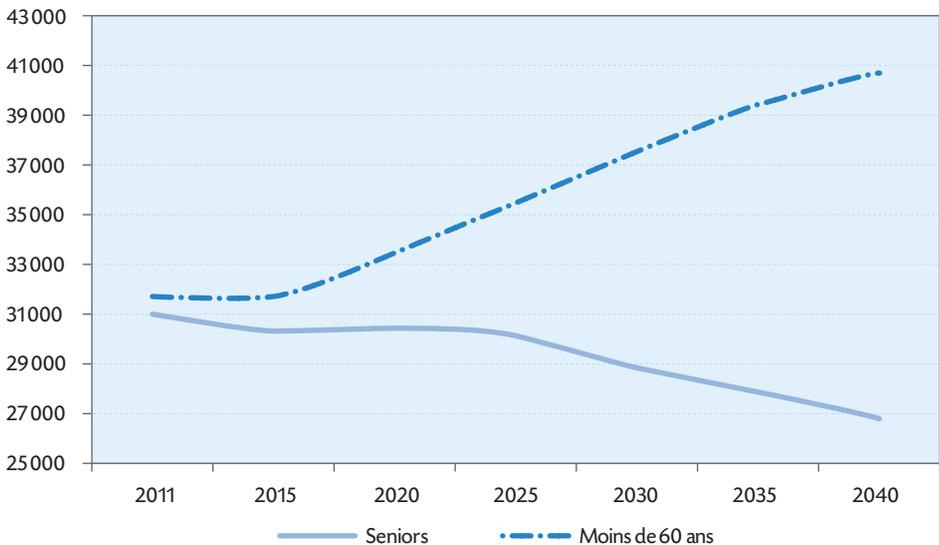
Cette tendance globale cache des dynamiques différenciées selon l'âge des ménages :

- les ménages les plus jeunes (moins de 60 ans) devraient voir leur revenu moyen progresser d'environ 1,2 % par an, cette croissance étant davantage imputable à la diminution du

nombre de ménages dans cette classe d'âge (-0,8 % par an) qu'à la progression de leur pouvoir d'achat (0,3 % l'an).

- Les seniors (plus de 60 ans) devraient être victimes d'un phénomène de paupérisation absolue et relative :
  - absolue car leur revenu moyen aura tendance à baisser, surtout à partir de 2025 (cf. graphique 21); le pouvoir d'achat des seniors progressant alors sensiblement moins vite que le nombre de ménages dans cette catégorie ;
  - relative par rapport au reste de la population ; la pauvreté monétaire, qui frappe actuellement environ un ménage senior sur quatre, devrait concerner un peu moins de la moitié (45 %) des seniors à l'horizon 2040.

**Graphique 21. Evolution du revenu annuel des ménages (en euros constants)**



Source : Calculs DME.

#### Encadré 4

### Une paupérisation absolue et relative des seniors martiniquais

Le revenu **total** des Martiniquais âgés de plus de 60 ans devrait augmenter de 60 % (en euros constants) entre 2015 (2,1 Mds) et 2040 (3,3 Mds). Cette croissance est imputable essentiellement à la progression démographique dans cette classe d'âge : sur la même période, le nombre de ménages seniors augmentera en effet de plus de 75 %, passant de 71 000 en 2015 à 125 000 en 2040.

Le revenu annuel **moyen** des seniors devrait enregistrer une baisse qui ira en s'accroissant à partir de 2025 (graphique 22) ; sur l'ensemble de la période, la chute du revenu moyen dépasse les 10 %.

#### Graphique 22. Revenu annuel moyen des ménages seniors en euros constants



Source : Calculs DME.

Méthodologie : Le modèle de projection développé par DME à l'occasion de cette étude retrace l'évolution de 3 types de revenus :

- 1) les revenus d'activité perçus par les seniors sont supposés augmenter comme l'emploi dans cette tranche d'âge (soit 24 % sur l'ensemble de la période 2015-2040 dans le scénario démo-économique tendanciel) ;
- 2) les retraites, supposées strictement indexées sur l'inflation, augmentent ici au même rythme que la population inactive dans cette tranche d'âge (soit +77 % sur la période) ;
- 3) enfin, les « autres revenus » dont bénéficient les seniors sont supposés évoluer comme le nombre de bénéficiaires (soit +72 % entre 2015 et 2040).

Au total, le revenu des agents âgés de plus de 60 ans augmenterait de 56 % entre 2015 et 2040 alors que le nombre de ménages seniors croîtrait de 76 % entraînant une chute de leur revenu moyen d'environ 12 % sur la période.

Cette **paupérisation absolue** s'explique principalement par la faiblesse du taux d'emploi chez les seniors et, par voie de conséquence, par l'insuffisance des revenus d'activité qu'ils perçoivent :

- dans le scénario tendanciel, le taux d'emploi est supposé fixe, à 24 % chez les 60-64 ans et à 3 % pour les 65 ans et plus ;

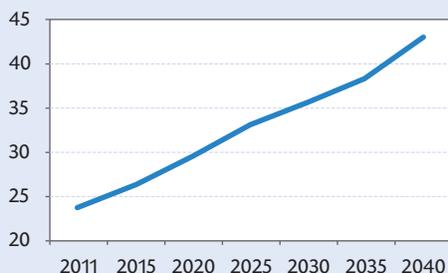
(.../...)

(.../...)

- sous ces hypothèses, le nombre d'emplois occupés par les seniors n'augmenterait que de 2 000 postes entre 2015 et 2025; cette croissance devrait permettre, sinon de stabiliser le revenu moyen des ménages âgés de plus de 60 ans, du moins d'en ralentir la baisse (cf. graphique 22);
- mais, à partir de 2025, l'emploi des jeunes seniors (de 60 à 64 ans) devrait baisser (-2 200 postes entre 2025 et 2040) en raison de la diminution des effectifs de cette classe d'âge. Cette baisse sera partiellement compensée par une hausse de l'emploi chez les seniors plus âgés (65 ans et plus), mais à hauteur seulement d'environ 1 400 postes. Au final, l'emploi total des seniors diminuerait de quelques 900 postes entre 2025 et 2040;
- globalement, les revenus d'activité des seniors plafonneront à partir de 2020 (aux alentours du milliard d'euros par an) et leur contribution relative au total des revenus diminuera d'une dizaine de points passant de 40 % en 2011 à 31 % en 2040 (corrélativement, le poids des retraites dans le total des revenus des seniors augmentera de 7 points sur la même période).

L'appauvrissement des ménages seniors s'accompagne aussi de leur **paupérisation relative** et d'un triplement de la pauvreté : le nombre de ménages seniors vivant sous le seuil de pauvreté sera quasiment multiplié par trois entre 2015 et 2040, date à laquelle la prévalence de la pauvreté chez les plus de 60 ans dépassera les 40 %.

### Graphique 23. Prévalence de la pauvreté (% des ménages fiscaux seniors vivant sous le seuil de pauvreté)



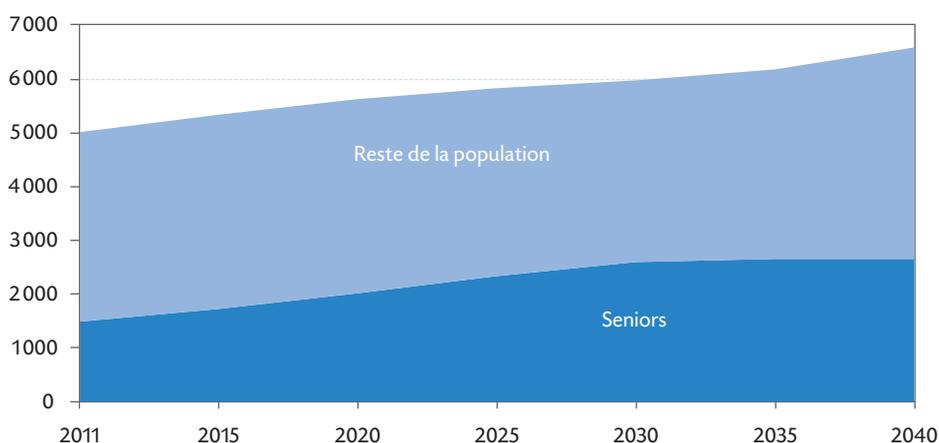
Source : Calculs DME.

Note méthodologique : Le taux de pauvreté (% des ménages seniors vivant sous le seuil de pauvreté monétaire) a été projeté dans l'hypothèse d'une stabilité de la répartition des revenus dans cette classe d'âge (stabilité de l'indice de Gini). Pour simplifier les calculs, la distribution des revenus inférieurs au revenu médian a été approximée par une droite. Cette linéarisation conduit à minorer le taux de prévalence de la pauvreté.

## Un développement du marché senior sous l'effet de leur poids démographique grandissant

La consommation totale des ménages devrait augmenter, dans le scénario tendanciel, au rythme de 0,9 % en moyenne et par an entre 2015 et 2040 (et donc nettement moins vite que sur la période 2000-2010 où sa progression était de l'ordre de 2,8 % l'an). Le supplément attendu de consommation sur la période 2015-2040 avoisine les 1 300 millions d'euros (constants). **Près des trois quarts de cette consommation supplémentaire sera due aux ménages âgés de plus de 60 ans.** A l'horizon de la projection, les seniors assureront les deux cinquièmes de la consommation totale (contre 30 % environ en 2010, cf. graphique 24).

Graphique 24. Evolution de la consommation des ménages (M€)



Source : Calculs DME.

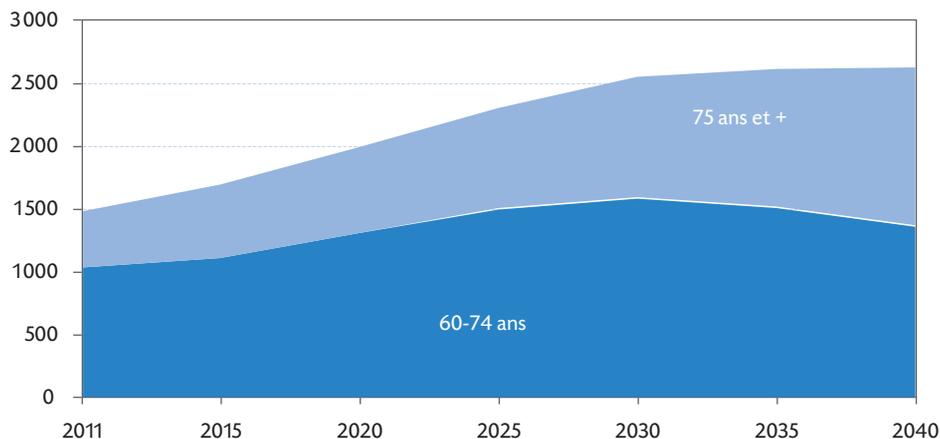
Les dynamiques de consommation à long terme s'expliquent par la conjugaison de deux facteurs (évolution de la demande potentielle d'une part et progression des revenus d'autre part) qui jouent en sens inverse selon les classes d'âge :

- entre 2015 et 2040, les ménages les plus jeunes (moins de 60 ans) seront moins nombreux (-0,8 % par an) mais leur revenu moyen devrait progresser de 1,2 % par an. Au total, leur demande effective augmentera de 0,3 % l'an d'ici 2040 ;
- sur la même période, les ménages seniors devraient augmenter fortement (2,3 % par an) mais leur revenu moyen devrait accuser une chute de 0,5 % l'an. Au total, leur demande effective augmentera de 1,8 % l'an.

**En 2040, les plus de 75 ans assureront la moitié de la consommation des seniors.** Le vieillissement de la population va se traduire par une déformation progressive de la pyramide des âges au sein même de la catégorie des seniors. Ainsi, le nombre de ménages âgés de 75 ans et plus devrait doubler entre 2015 et 2040. A cette date, ces ménages seront même plus nombreux (65 000 environ) que ceux de la classe des 60-74 ans (près de 59 000). Cette déformation aura pour conséquence

une modification dans la répartition de la consommation totale des seniors. En 2040, les dépenses des plus âgés (75 ans et au-delà) aura le même poids que celle de leurs cadets (60-74 ans) alors qu'elles n'en représentaient tout au plus que la moitié en 2011 (graphique 25).

**Graphique 25. Répartition de la consommation des seniors (M€)**



Source : Calculs DME.

### 2.3. Le vieillissement risque de dégrader la rentabilité des entreprises

Les entreprises martiniquaises risquent d'être doublement pénalisées par le vieillissement de la population.

#### *Une baisse sensible de la demande dans certains secteurs*

Elles le seront, en premier lieu, par la moindre croissance de la consommation des ménages (voir *supra*). Toutes les activités ne seront pas touchées de la même façon, mais certaines pâtiront beaucoup plus que d'autres du vieillissement de leur clientèle. On pense évidemment aux secteurs des loisirs (hôtels, restaurants, activités ludiques), de l'habillement, du commerce automobile ou encore à celui de l'ameublement. Il faut aussi ajouter à cette longue liste le secteur du bâtiment qui sera pénalisé, dans la construction de logement principal, par la diminution du nombre de ménages actifs et, pour les résidences secondaires, par le tassement de leur pouvoir d'achat. D'autres activités en revanche pourraient en tirer profit (cf. chapitre suivant).

## Encadré 5

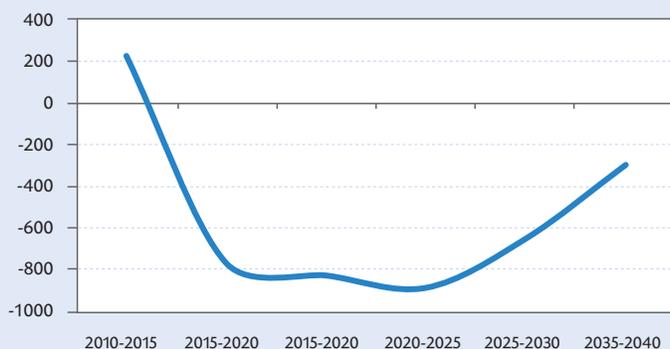
### Coup de frein sur la demande de logement après 2030

Le secteur de la construction devrait être particulièrement affecté par le vieillissement de la population. Le nombre de logements supplémentaires à construire chaque année pour héberger la totalité de la population devrait chuter de manière très sensible à partir de 2030 (graphique 26).

Il faudrait évidemment ajouter à cet effet démographique le parc supplémentaire répondant à la demande de résidences secondaires. Mais la clientèle potentielle pour ce type d'hébergement de loisir, celle des 40-59 ans, devrait se réduire aussi dans des proportions drastiques (graphique 27).

Le secteur devrait bénéficier néanmoins d'un marché de renouvellement (entre 0,3 et 0,5 % du parc chaque année à reconstruire), ainsi que des travaux d'aménagement et d'entretien des logements pour les plus âgés (qui leur consacrent près de 30 % de leur revenu).

#### Graphique 26. Nombre de ménages jeunes



#### Graphique 27. Nombre de logements supplémentaires



Source des deux graphiques : calculs DME.

## Vieillessement des effectifs employés et baisse tendancielle de la profitabilité

Moins de clients solvables, et des clients plus âgés peu dépensiers, ne constituent pas le seul handicap à long terme. Les entreprises martiniquaises vont aussi être pénalisées en raison du vieillissement de leurs effectifs. Sans même se projeter à un horizon lointain comme celui de 2040, dès 2025 le poids des seniors de plus de 50 ans dépassera les 40 % des effectifs employés (contre un gros tiers actuellement). Cette déformation dans la pyramide des âges va grever la profitabilité des entreprises. La croissance de l'emploi des seniors, relativement mieux payés que leurs cadets, va venir en effet gonfler la masse salariale alors que leur productivité est moindre (cf. encadré). Or, cet écart ne pourra pas être comblé par le recours accru à une main-d'œuvre plus jeune dont la productivité, à l'inverse des seniors, est supérieure à leur taux de salaire. Au total, les entreprises martiniquaises devraient être moins profitables dans les dix ans à venir qu'elles ne le sont aujourd'hui.

### Encadré 6

#### Un vieillissement très préjudiciable à la profitabilité

Les liens entre la productivité et l'âge ont fait l'objet de nombreuses études, tant théoriques qu'empiriques. Pour certains, comme Mincer (1974), Jovanovic (1979), ou encore Mac Donald (1982), la productivité croîtrait avec l'âge en raison de l'accumulation au cours du temps des savoir-faire techniques et des connaissances opérationnelles. Un autre argument allant dans ce sens concerne plus particulièrement les salariés effectuant une carrière longue au sein de la même entreprise et qui, mieux connus ainsi du service des ressources humaines, seraient affectés prioritairement à des activités où ils se révèlent les plus efficaces. Mais d'autres auteurs, comme Haegeland et Klette (1979) ou encore Crépon *et al.* (2003) remettent en question cette liaison croissante entre productivité et âge. Les analyses empiriques, très nombreuses à ce sujet, sont tout aussi discordantes : certaines insistent sur la forte efficacité des seniors (tout en leur reconnaissant toutefois une moindre rapidité d'exécution), alors que d'autres pointent du doigt leur résistance au changement, l'obsolescence de leurs connaissances et, éventuellement, leur moindre qualité physique, soit autant de facteurs qui nuiraient à la productivité des travailleurs les plus âgés.

Comment expliquer ces divergences d'appréciation ?

En premier lieu, en raison de la difficulté soulignée par tous les auteurs académiques à mesurer finement la productivité des agents (et pas seulement celle des seniors). La mesure est en effet délicate et les erreurs d'appréciation (dans un sens ou dans un autre) peuvent être fréquentes.

En second lieu, parce que les résultats des études de cas empiriques varient fortement selon les secteurs d'activité et le poste occupé par les seniors. Dans ces conditions (très variables d'une enquête à l'autre), les généralisations au niveau macro-économiques deviennent très hasardeuses.

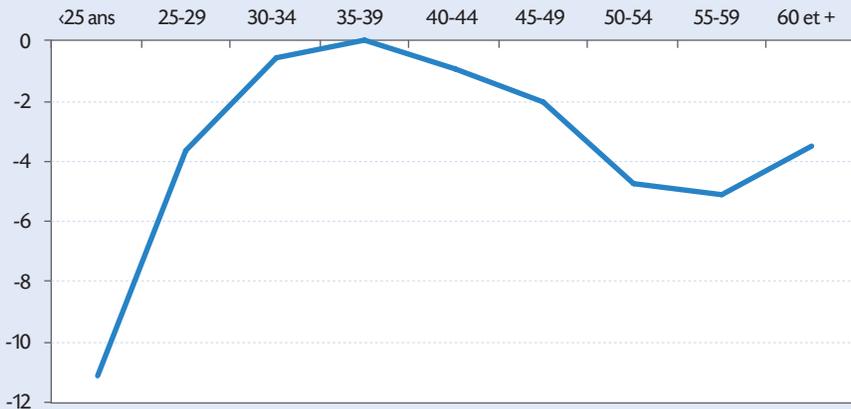
En l'absence d'études spécifiques relatives à la Martinique, les profils de productivité par âge (et non les niveaux) sont supposés peu différents de ceux de la métropole. Ces profils, tirés de l'étude d'Aubert et Crépon (2003) figurent sur le graphique 28 et tiennent compte de la répartition sectorielle de la valeur ajoutée martiniquaise.

(.../...)

(.../...)

Théoriquement, l'équilibre général des marchés (que ce soit celui des biens et services, du capital ou du travail) suppose, en situation de concurrence parfaite, que les facteurs de production soient rémunérés à leur productivité marginale. Le respect de cette contrainte supposerait donc d'aligner strictement les profils de salaire à celui de la productivité. Le niveau de rémunération des seniors est plus faible que celui de l'ensemble de la population employée.

### Graphique 28. Profils de productivité en fonction de l'âge en Martinique



Source : d'après Aubert et Crépon (2003) et calculs DME dans le cas de la Martinique.

Méthode de lecture : le graphique représente l'écart de productivité dans une classe d'âge donnée par rapport à la productivité des 35-39 ans. Exemple : la productivité des moins de 25 ans est inférieure de 11 % à celle des 35 à 39 ans.

Note : la réduction de l'écart de productivité des travailleurs âgés de plus de 60 ans (par rapport à ceux âgés de 35 à 39 ans) s'explique par la nature des emplois exercés par les seniors encore en activité (majorité de cadres, de professions libérales et de dirigeants).

En pratique, les salaires croissent avec l'âge. Dans ces conditions, les entreprises réalisent l'adéquation entre productivité et taux de salaire, non pas au sein de chaque classe d'âge, mais au niveau de l'ensemble de leur personnel. Ainsi, les écarts (négatifs) entre salaire et productivité chez les employés les plus âgés doivent être compensés par un écart du même ordre (mais positif cette fois) chez les plus jeunes.

Cette adéquation globale entre productivité et taux de salaire ne se vérifie pas totalement en Martinique. L'application des écarts entre productivité et salaire à la structure d'emploi par âge projetée pour 2015 révèle ainsi :

- une quasi-égalité entre productivité et taux de salaire pour la majeure partie des salariés âgés de 25 à 54 ans (les courbes du graphique 29 sont, dans cette tranche d'âge, sinon totalement confondues, du moins assez proches l'une de l'autre) ;
- un déséquilibre positif en faveur des entreprises en ce qui concerne les jeunes salariés de moins de 25 ans (dont la productivité est supérieure à leur taux de salaire) ;

(.../...)

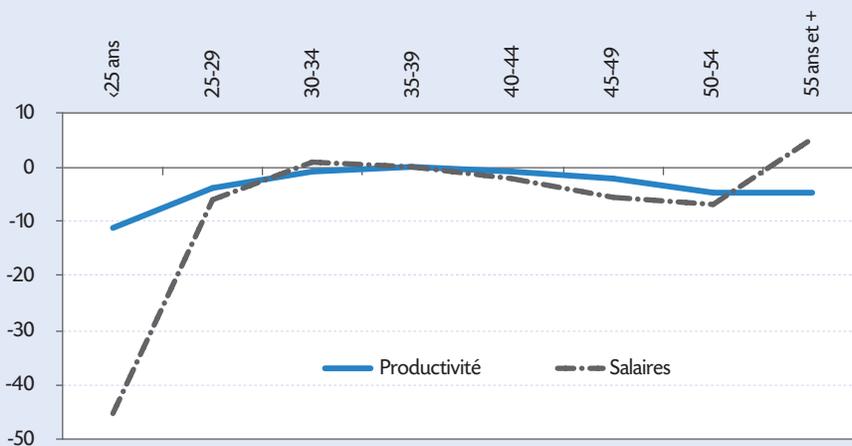
(.../...)

- un déséquilibre inverse chez les plus de 50 ans, dont les taux de salaire sont supérieurs à leur productivité.

Au total, les déséquilibres positifs (principalement chez les moins de 25 ans et, plus marginalement, chez les 40-50 ans) l'emportent sur les négatifs (au-delà de 50 ans). Plus précisément, l'avantage en faveur des entreprises retiré de l'emploi d'une main-d'œuvre rémunérée moins que sa productivité est presque deux fois plus élevé que le coût induit par l'emploi des seniors qui coûtent « cher » au regard de leur performance.

**Le vieillissement attendu des effectifs entre 2015 et 2025 devrait se traduire par une forte réduction de l'avantage net perçu par les entreprises (et donc par une diminution de leur rentabilité).** Plus précisément, on estime que le gap entre salaire et productivité devrait se réduire des deux tiers suite à l'augmentation de l'emploi des seniors.

**Graphique 29. Profils de salaire et de productivité par classes d'âge**



Méthode de lecture : les jeunes de moins de 25 ans ont une productivité inférieures de 11 % à celle des 35-39 ans (courbe bleue) mais leur taux de salaire moyen est inférieur de près de 50 % à celui des 35-39 ans (courbe grise).

Sources : d'après Aubert et Crépon (2003) pour les profils de productivité et INSEE Martinique pour les profils de salaire par âge (base DADS [Déclaration annuelle de données sociales], 2010). Calculs DME.

## 2.4. Le vieillissement risque de réduire l'espace budgétaire de la future Collectivité unique

Le vieillissement pourrait affecter l'équilibre des comptes de la Collectivité unique, d'une part en amputant ses recettes et, d'autre part, en majorant ses dépenses de fonctionnement.

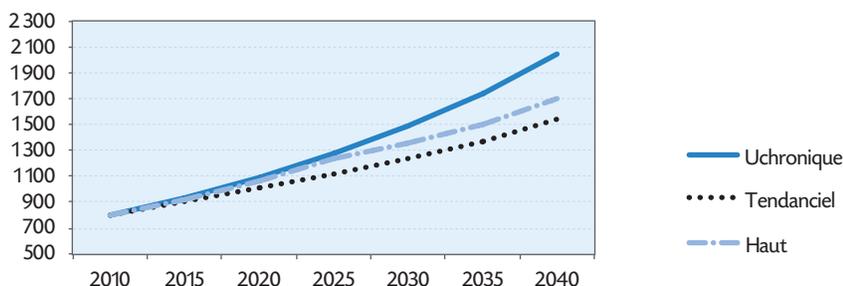
### *Une moindre progression des ressources propres et une plus faible autonomie budgétaire*

Le vieillissement attendu de la population martiniquaise impactera négativement l'évolution des recettes de fonctionnement de la future Collectivité unique. A taux de pression moyenne apparente inchangée, le ralentissement des rythmes de croissance du PIB imputable au vieillissement devrait entraîner, à son tour, une plus faible progression des recettes que par le passé.

Le graphique 30 illustre l'évolution des recettes de fonctionnement dans le cadre de deux scénarios :

1. le scénario « uchronique » cherche à retracer l'évolution des recettes de fonctionnement en l'absence de vieillissement de la population. Les recettes fiscales locales sont supposées croître au rythme de 3,5 % l'an en valeur (sur la base d'une progression du PIB réel de 2,3 % et d'une inflation à 1,2 %) alors que les recettes de transferts (dotation globale de fonctionnement [DGF] et autres) augmentent au rythme moyen de 2,7 % par an. Au total, les recettes de fonctionnement croissent dans ce scénario au rythme moyen de 3,2 % par an en valeur courante ;
2. le scénario « tendanciel » est basé sur la croissance du PIB tenant compte du vieillissement de la population. Il se solde par une progression des recettes de fonctionnement au rythme moyen de 2,1 % par an. La différence avec le scénario uchronique sans vieillissement semble *a priori* assez faible (environ 1 point de pourcentage chaque année). Mais ce constat est doublement trompeur :
  - en 2025, la différence de recettes entre les deux scénarios dépassera les 10 % (en défaveur, bien sûr, du scénario tendanciel). Et cet écart atteindra les 25 % en 2040, date à laquelle les recettes du scénario tendanciel seront inférieures de 500 M€ à celles du scénario uchronique ;
  - le scénario tendanciel se traduit par une progression réduite des ressources propres de la Collectivité unique (les recettes fiscales locales augmentent au rythme moyen de 1,8 % l'an contre 3,5 % dans le scénario uchronique). Dans ces conditions, la contribution relative des transferts métropolitains au total des ressources de la Collectivité unique ne cessera de croître, passant d'une moyenne historique de 38 % entre 2008 et 2012 à 40 % en 2025 et à 44 % en 2040.

**Graphique 30. Evolution des recettes de fonctionnement (M€)**



(\*) en valeur courante.

Source : DGCL et calculs DME.

Méthodologie de la projection : le modèle a été calé sur les données 2008-2012 publiées par la Direction générale des collectivités locales. Les projections ne concernent que les recettes de fonctionnement de la future Collectivité unique. Ces recettes peuvent avoir deux origines : la fiscalité locale (impôts et taxes perçues en Martinique) et les transferts métropolitains (dotations et autres ressources). Le PIB en valeur courante est supposé être l'assiette des recettes de fonctionnement. La progression du PIB martiniquais, qui détermine l'évolution des recettes fiscales locales, dépend des scénarios macro-économiques. La croissance du PIB métropolitain, qui détermine l'évolution des transferts reçus, est tirée de Placade (1999), soit 1,5 % par an en moyenne entre 2015 et 2040. Le taux d'inflation (métropole et Martinique) a été fixé à 1,2 % l'an.

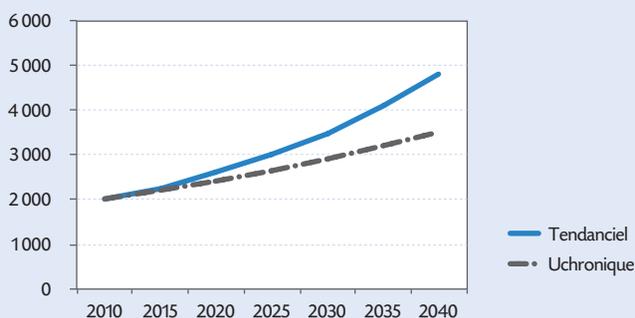
### Encadré 7

#### Une contribution *per capita* de plus en plus lourde

En 2012, chaque Martiniquais contribuait à hauteur de 1 520 € aux recettes de fonctionnement du Conseil général (soit 40 % de plus que la moyenne des autres DOM) et à hauteur de 610 € à celles du Conseil régional ; soit une contribution totale de 2 100 € par habitant.

Cet effort fiscal *per capita* devrait aller croissant (graphique 30) : 50 % de plus dès 2025 (soit 3 000 € par tête) et doublement (4 000 €) en 2035. Cette dynamique s'explique pour près de la moitié par le vieillissement de la population qui entraîne un ralentissement de la croissance de la population.

**Graphique 31. Contribution *per capita* (€) aux recettes de fonctionnement de la Collectivité unique**



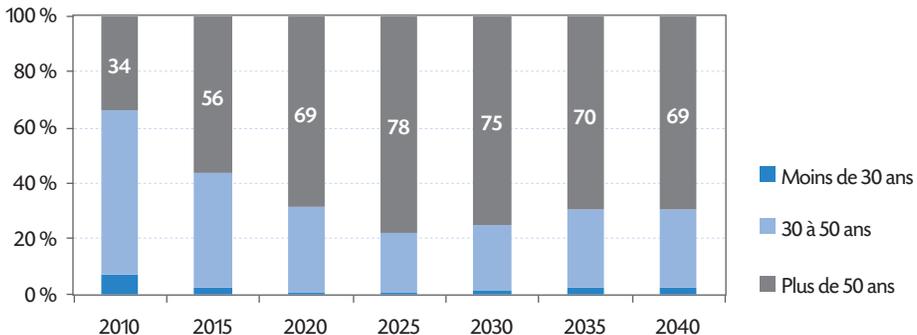
Source du graphique : DGCL et projections DME.

## Un vieillissement accéléré des effectifs qui pourrait entraîner des embauches massives

Le vieillissement de la population active va concerner aussi les effectifs de la Fonction publique territoriale (FPT). Ainsi, les agents âgés de plus de 50 ans, qui représentaient déjà le tiers des effectifs de la FPT en 2010, y contribueront pour près de 80 % en 2025. Au cours de la prochaine décennie, l'âge moyen dans la FPT martiniquaise passera ainsi de 46 ans en 2010 à 50 ans dès 2015 et à 57 ans en 2025.

Le vieillissement va entraîner une augmentation très importante du nombre de départs à la retraite : à peine une vingtaine par an jusqu'en 2015, dix fois plus dans les années 2015-2025, (soit environ 200 départs/an) et plus de 700 annuellement à partir de 2025 (soit presque deux par jour). Dans l'hypothèse d'une stabilisation des effectifs de la FPT à leur niveau de 2010, ces départs en retraite devront être compensés, poste à poste, par de nouveaux recrutements. Ainsi, un peu plus de 2 000 postes dans la fonction publique martiniquaise seront à pourvoir au cours des dix prochaines années. Ces besoins s'élèveront à plus de 10 000 au total entre 2030 et 2040 (à comparer aux 16 000 postes occupés actuellement). Le renouvellement de la FPT martiniquaise suite au vieillissement accéléré de ses effectifs suppose de trouver les personnels sur le marché du travail susceptibles d'occuper les postes à pourvoir et de les former en conséquence (et bien en amont en ce qui concerne les jeunes recrues). Au total, avec quelque 13 000 postes à pourvoir entre 2015 et 2040, **la FPT martiniquaise apparaît comme la principale filière d'avenir en termes d'emplois potentiels.**

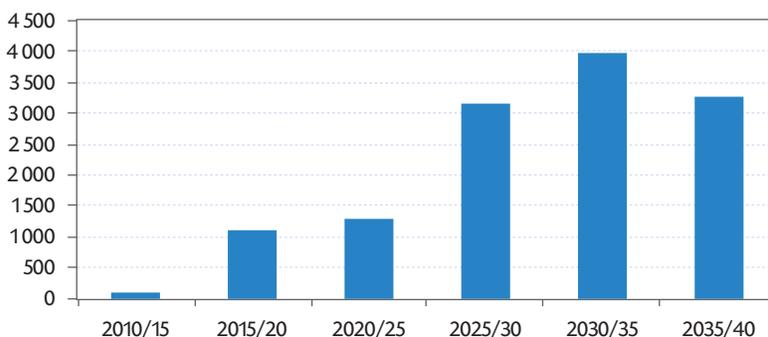
**Graphique 32. Répartition par tranche d'âge de l'emploi dans la Fonction publique territoriale martiniquaise (%)**



Source : INSEE-Martinique et projections DME.

Méthodologie de la projection : le modèle a été calé sur les données 2010 transmises par l'INSEE-Martinique dans le cadre de cette étude. Les projections 2015-2040 reposent sur l'hypothèse d'une stabilité inter-temporelle des effectifs (à leur niveau de 2010, soit 16 362 agents). Les recrutements nécessaires pour remplacer les départs en retraite concernent toutes les classes d'âge au prorata de leur poids dans le total en 2010.

### Graphique 33. Départs à la retraite (en milliers)



(\*) total par période quinquennale. Note : dans l'hypothèse d'une stabilité des effectifs, le nombre de départs en retraite correspond aux effectifs à recruter.

Source : INSEE et projections DME.

### Une multiplication par trois des dépenses sociales en faveur des seniors

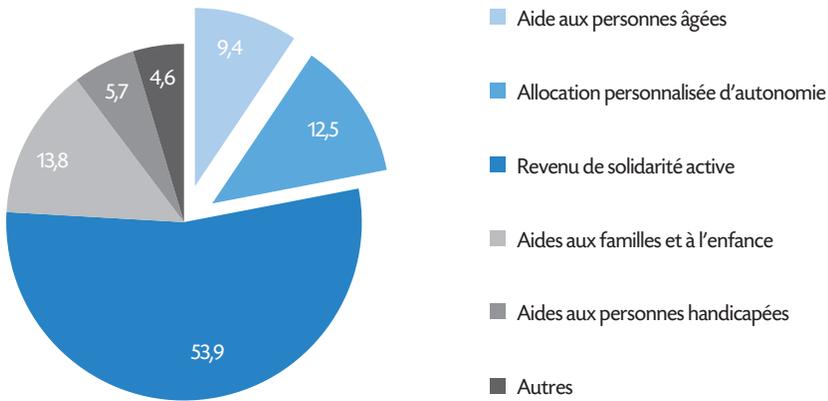
Les compétences en matière d'aide sociale, exercées aujourd'hui par le département et demain par la Collectivité unique, recouvrent l'aide sociale :

- aux personnes âgées (principalement l'APA, ainsi que diverses autres aides) ;
- aux personnes handicapées ;
- à l'enfance ;
- aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

En 2012, le total des dépenses sociales du département s'élevait à un moins de 400 M€ et les dépenses en faveur des seniors à quelque 85 M€ (soit environ 1/5<sup>ème</sup> du total), dont près de 50 M€ au titre de l'APA (graphique 34).

Le vieillissement de la population devrait entraîner une croissance à due concurrence du nombre de bénéficiaires des aides sociales aux personnes âgées. On estime ainsi que le nombre d'allocataires de l'APA pourrait passer d'environ 7 000 en 2011 à près de 10 000 en 2020, puis doubler entre cette date et 2040 (20 000 allocataires à cet horizon). Le montant des dépenses sociales en faveur des personnes âgées passerait alors de 85 M€ en 2012 à près de 125 M€ en 2020 (5 % de croissance par an) pour atteindre les 280 M€ en 2040. Au total, **les dépenses sociales en faveur des seniors devraient tripler au cours des vingt-cinq prochaines années.**

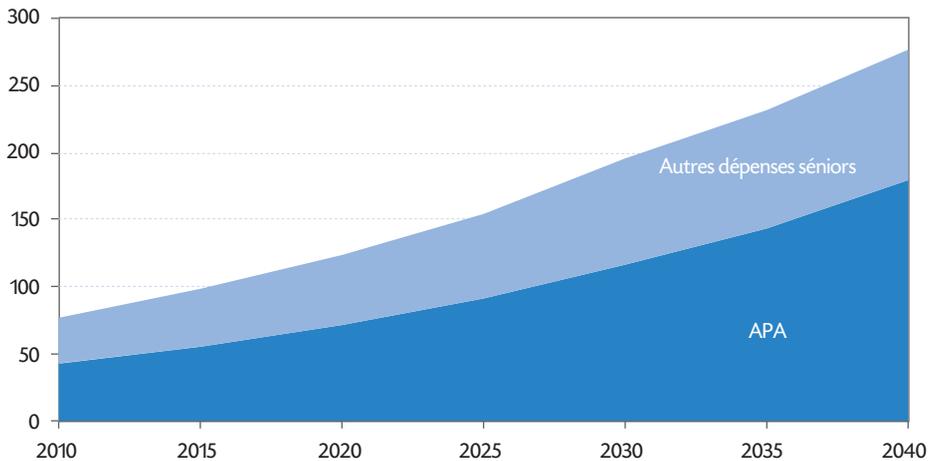
**Graphique 34. Répartition des dépenses d'aide sociale du Conseil Général en 2011 (%)**



Source : INSEE.

« L'Aide personnalisée d'autonomie (APA) s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus résidant à domicile ou en établissement et confrontées à des situations de perte d'autonomie. C'est une allocation personnalisée répondant aux besoins particuliers de chaque bénéficiaire. Gérée par les départements, elle n'est pas soumise à conditions de ressources, mais son calcul tient compte des revenus des bénéficiaires. Elle permet la prise en charge d'aides et de services diversifiés ».

**Graphique 35. Coût des dépenses sociales en faveur des seniors (M€)**



Source : DGCL et projections DME.

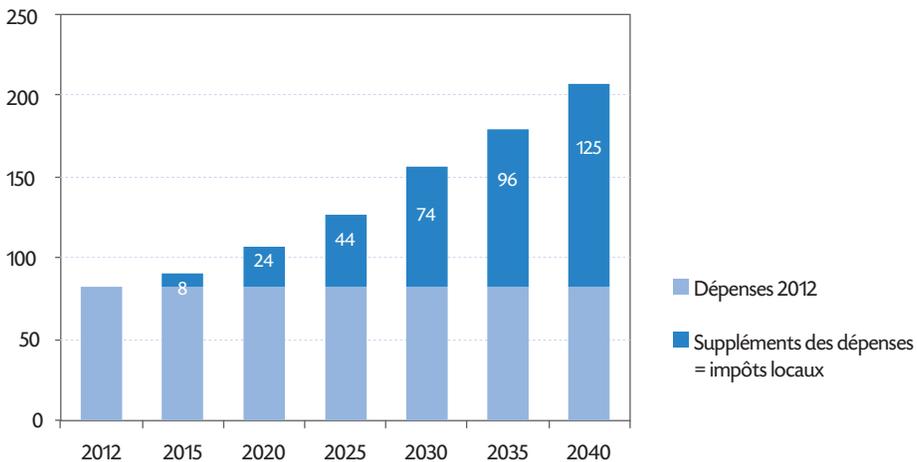
Méthodologie : Le nombre de bénéficiaires de l'APA a été estimé à partir des projections de population et dans l'hypothèse d'une stabilité du nombre d'allocataires par tranches d'âge (soit 16 % chez les 60-74 ans, 38 % chez les 75-84 ans et 46 % chez les 85 ans et plus (INSEE, 2012). Le montant de l'aide par bénéficiaire (soit 6 452 € pour l'APA et 408 € pour les autres dépenses en faveur des seniors en 2011) est supposé croître chaque année au même rythme que l'inflation prévisionnelle (soit 1,2 %).

## Des scénarios d'arbitrage budgétaire

Les dépenses sociales en faveur des seniors vont croître plus vite que les recettes de fonctionnement de la Collectivité unique. Dans ces conditions, leur poids relatif ne va cesser d'augmenter, passant de 11 % en 2015 à 14 % en 2020 puis à 18 % en 2040. La soutenabilité à long terme du budget de la Collectivité unique en faveur des personnes âgées peut être appréhendée au travers de **deux scénarios** :

- **scénario 1: une économie budgétaire sur les autres postes de dépenses.** Le premier scénario repose sur l'hypothèse que le supplément de charges sociales en faveur des seniors sera financé par une diminution des dépenses sur d'autres postes. Les économies budgétaires à réaliser sont, au moins au début, assez modestes : une vingtaine de millions d'euros en 2020, soit 2,5 % seulement du total des recettes de fonctionnement. Mais cet arbitrage budgétaire pourrait se révéler difficilement soutenable à plus long terme. En effet, les économies à réaliser pour financer les dépenses en faveur des seniors augmenteront rapidement pour avoisiner les 125 M€ en 2040 (soit environ 8 % du total des recettes de fonctionnement). A maints égards, ce scénario d'arbitrage budgétaire, pour autant qu'il soit politiquement souhaitable, apparaît comme une solution provisoire de court terme.
- **scénario 2: un financement par une augmentation de la fiscalité.** Le deuxième scénario suppose que le supplément de dépenses en faveur des seniors n'est pas financé par des économies budgétaires (comme dans le scénario précédent), mais à partir de recettes fiscales supplémentaires. Le supplément total d'impôts locaux à prélever sur la période 2015-2040 s'élèverait à quelques 370 M€. Cet arbitrage devrait conduire à une augmentation de la pression fiscale moyenne apparente (c'est-à-dire ici le montant des recettes locales de la Collectivité unique rapporté au PIB martiniquais), mais cette hausse du taux de prélèvement devrait être relativement contenue : 0,1 point de PIB en 2015 et jusqu'à un point en 2040.

Graphique 36. Dépenses sociales en faveur des seniors (M€)



Source : DGCL et calculs DME.

# 3. Un scénario ambitieux où le vieillissement devient une opportunité pour le développement

Les résultats macroéconomiques du scénario tendanciel sont assez critiques. Mais il ne s'agit que d'un scénario. Si le processus de vieillissement semble inéluctable, ses conséquences peuvent être différentes de celles évoquées plus haut. A condition toutefois de relever avec succès au moins **quatre défis majeurs** et de saisir les opportunités offertes par ce mouvement démographique.

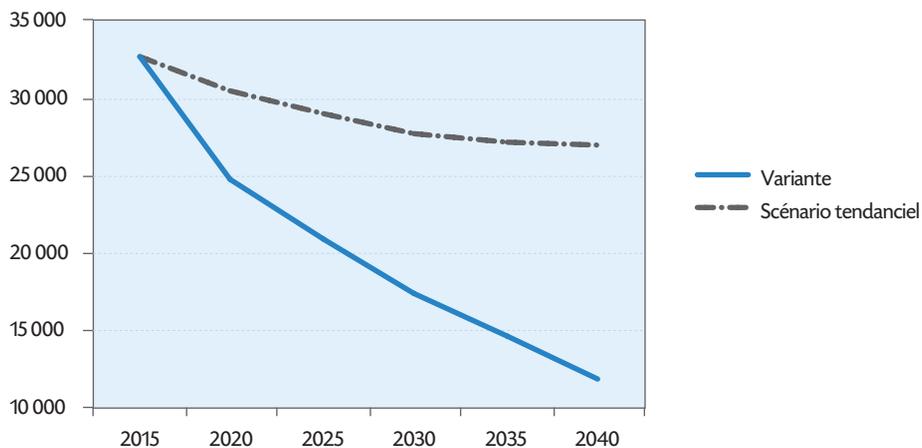
## 3.1. Les grands défis : accroître le taux d'emploi et la productivité

La stagnation à long terme de l'économie martiniquaise à la suite du vieillissement de la population n'est pas inéluctable. Le scénario tendanciel révèle en effet une situation pour le moins paradoxale : l'atonie de la croissance s'explique, toutes choses égales par ailleurs, par le ralentissement démographique qui se solde, au final, par la disparition de quelque 23 000 postes de travail qui demeurent non pourvus faute de main-d'œuvre. Mais d'un autre côté, le même scénario tendanciel révèle aussi l'existence d'un gigantesque « réservoir de main d'œuvre » constitué des quelques 40 000 actifs qui, chaque année, ne trouvent pas d'emploi et se retrouvent ainsi au chômage.

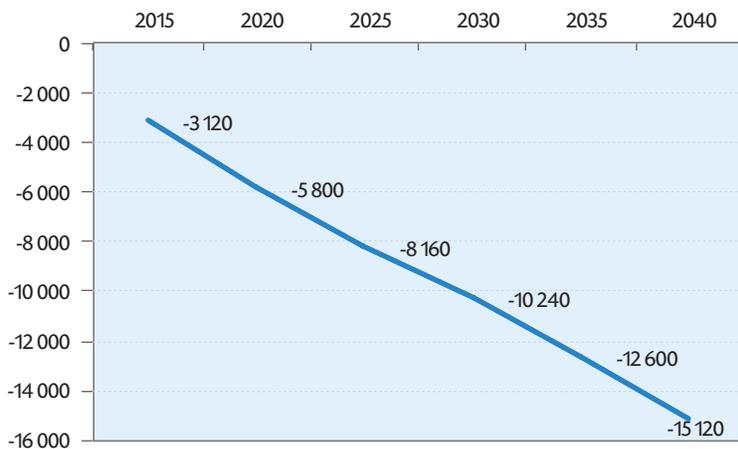
Un des défis majeur auquel sera confrontée la Martinique au cours des décennies à venir est d'améliorer l'employabilité de la main-d'œuvre et donc son taux d'emploi. Les marges de manœuvre à cet égard sont importantes (le taux d'emploi était de l'ordre de 42 % seulement en 2009, soit environ 10 points de moins qu'en métropole).

Mais, comme on le verra dans cette section, le levier démographique (consistant à procurer un emploi aux actifs qui en sont dépourvus) ne suffira pas, à lui seul, à restaurer une croissance forte et soutenable à long terme. Celle-ci suppose aussi, et c'est là un autre défi d'importance, d'accroître de manière substantielle la productivité du travail. Ce levier est déterminant puisqu'il est aussi l'une des conditions de l'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre.

**Graphique 37. Une division par trois du nombre de chômeurs de 25 à 54 ans entre 2010 et 2040**



**Graphique 38. Evolution du nombre de sorties du chômage pour l'emploi entre 2010 et 2040**



Source des deux graphiques : projections DME.

## Défi n° 1 : relever le taux d'emploi chez les 25-54 ans

Un objectif de long terme pourrait être de réduire progressivement le taux de chômage dans cette catégorie d'actifs en augmentant régulièrement son taux d'emploi. Ainsi, une division par deux du taux de chômage à l'horizon 2040 (qui permettrait à ce dernier de se fixer dans 25 ans au niveau de celui enregistré en métropole en 2009) supposerait d'accroître de 0,4 point par an le taux d'emploi jusqu'à l'horizon final de la projection.

Une telle augmentation du taux d'emploi dans la catégorie des 25-54 ans permettrait de diviser par presque trois le nombre de chômeurs dans cette catégorie à l'horizon 2040 (graphique 37). Corrélativement, le nombre d'actifs sortant du chômage pour retrouver un emploi passerait d'environ 3 000 en 2015 à plus de 15 000 en 2040 (graphique 38).

## Défi n° 2 : augmenter le taux d'activité et d'emploi des seniors

Les seniors âgés de plus de 55 ans ne forment pas une catégorie homogène et il est utile, pour les besoins de l'étude, de les scinder en deux groupes :

- **Les 55-59 ans** : Ils étaient environ 24 000 en 2009 et seront 34 000 dès 2025 (+42 % d'augmentation), avant de voir leurs effectifs chuter pour revenir, en 2040, à peu près au niveau atteint en 2009 (22 000). En 2009, leur taux d'activité était supérieur de 3 points à celui de la métropole, mais leur taux d'emploi était inférieur de près de 4 points. Le taux de chômage dans cette catégorie est actuellement *relativement* faible (14 %) au regard de la moyenne du département.

**Tableau 4. Taux d'activité et d'emploi par sexe (%) chez les 55-59 ans (2009)**

En % (2009)	Taux d'activité		Taux d'emploi	
	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole
Hommes	69,7	65,6	60,3	62,9
Femmes	61,8	59,4	53,0	57,2
Ensemble	65,4	62,4	56,3	60,0

Source : INSEE.

L'enjeu, dans cette catégorie est d'augmenter à moyen terme (par exemple à l'horizon 2025) son taux d'activité et d'emploi. Si, au cours des 12 prochaines années, ceux-ci parvenaient à s'élever au niveau de la catégorie précédente (celle des 50-54 ans), alors le taux d'activité attendrait les 69 % en 2025 et le taux d'emploi les 57 %. Le maintien d'un plus grand nombre de seniors de cette catégorie en activité permettrait de pourvoir 4 000 emplois de plus que dans le scénario tendanciel.

**Tableau 5. Variation du nombre d'actifs et d'emplois chez les 55-59 ans entre 2009 et 2025**

Scénarios	Accroissement 2025-2009 (nombre)	
	Actifs	Emplois
Tendanciel	6 000	5 000
Variante	11 000	9 000

Source : INSEE, projection OMPHALE et calculs DME.

- **Les 60-64 ans** : Ils étaient environ une vingtaine de milliers en 2009 et seront 34 000 en 2025 (soit une augmentation de 70 %). Passé cette date, l'effectif de ce groupe déclinera pour atteindre les 25 000 en 2040. Cette catégorie va être probablement la plus concernée par les mesures d'allongement de la durée du travail prises dans le cadre de la réforme des retraites. Leur taux d'activité, actuellement assez bas (26 % en 2009, mais tout de même supérieur de 8 points à celui de la métropole) devrait donc s'élever sensiblement d'ici à 2025 (voire même peut-être avant).

L'enjeu, pour la croissance à long terme, serait de relever le taux d'emploi de ces seniors dans les mêmes proportions que leur taux d'activité. Dans cette variante très volontariste, on suppose que le taux d'activité des 60-64 ans remonte jusqu'à atteindre les 70 % pour les hommes en 2025 et les 50 % pour les femmes à cette même date. Le taux d'emploi est supposé suivre, quant à lui, une progression parallèle passant de 28 % chez les hommes en 2009 à 63 % en 2025, et de 21 % à 45 % chez les femmes. Sans préjuger ici de l'employabilité de cette catégorie de main-d'œuvre, cette variante conduirait à un supplément de 10 000 emplois environ par rapport au scénario tendanciel.

**Tableau 6. Variation du nombre d'actifs et d'emplois chez les 60-64 ans entre 2009 et 2025**

Scénarios	Accroissement 2025-2009 (nombre)	
	Actifs	Emplois
Tendanciel	3 400	3 200
Variante	14 500	13 000

Source : INSEE, projection OMPHALE et calculs DME.

### Défi n° 3 : réduire le chômage des jeunes actifs

A l'instar de la métropole, le chômage touche encore plus durement les jeunes Martiniquais que les autres actifs : en 2009, un peu plus d'un actif sur deux âgés de 15 à 24 ans se trouvant sans emploi (et ce taux monte à près de 60 % chez les jeunes de 15 à 19 ans).

**Tableau 7. Taux d'activité, d'emploi et de chômage en 2009 (en %) chez les 15-24 ans  
Comparaisons Martinique et métropole**

En % (2009)	Martinique			Métropole		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Taux d'activité</b>						
15-19 ans	14,2	8,4	11,3	18,8	13,1	16,0
20-24 ans	63,4	55,7	59,4	67,5	58,9	63,1
15-24 ans	<b>35,4</b>	<b>29,5</b>	<b>32,4</b>			
<b>Taux d'emploi</b>						
15-19 ans	6,4	2,9	4,6	12,5	6,9	9,8
20-24 ans	33,4	27,0	30,1	50,7	44,0	47,3
15-24 ans	<b>18,0</b>	<b>13,6</b>	<b>15,8</b>			
<b>Taux de chômage</b>						
15-19 ans	54,9	65,5	59,3	33,5	47,3	38,8
20-24 ans	47,3	51,5	49,3	24,9	25,3	25,0
15-24 ans	<b>49,2</b>	<b>53,9</b>	<b>51,2</b>			

Source : INSEE et calculs DME.

Note : Le taux de chômage apparent a été calculé d'après la formule présentée à l'annexe 1

Sur le long terme, l'enjeu pour cette classe d'âge est moins d'augmenter le taux d'activité (qui devrait demeurer, au contraire, relativement bas en raison de l'allongement de la durée moyenne des études) que de réduire le taux de chômage des jeunes sortant du système éducatif et à la recherche d'un premier emploi.

La projection présentée ici repose sur l'hypothèse (très volontariste aussi) d'une réduction de 20 points du taux de chômage des jeunes à l'horizon 2025. Celui-ci passerait ainsi de 50 % en 2009 à 30 % en 2025. Cette trajectoire supposerait d'augmenter le taux d'emploi de 15,8 % (2009) à 23 % de 2025 à 2040. La progression du taux d'emploi devrait se solder, à partir de 2020, par l'embauche d'environ 3 000 jeunes supplémentaires chaque année par rapport au scénario tendanciel.

### Défi n° 4 : accroître la productivité du travail

La productivité est un facteur-clé de la croissance économique (au même titre que l'investissement ou que la quantité de travail disponible).

L'enjeu est de relever le niveau de la productivité apparente du travail de manière à desserrer la contrainte démographique qui pèse sur les rythmes de croissance à long terme de l'économie

martiniquaise ; l'objectif étant ici de produire plus avec un même nombre de travailleurs, voire avec une offre de travail plus faible (cf. encadré ci-après).

Comme le soulignait notre rapport de 2004 (DME, 2004 p. 17), la Martinique figurait en tête des régions françaises par ses gains de productivité dans les années 1990 (soit 1,6 % l'an en moyenne contre 1,2 % en moyenne nationale). Ces gains de productivité se sont accélérés encore entre 2000 et 2005 (1,9 % par an). Mais la crise de 2009 s'est traduite par une forte réduction de ces gains qui n'ont progressé, entre 2005 et 2010, qu'au rythme moyen de 0,6 % l'an.

### Encadré 8

#### Les enjeux de la productivité : comment faire plus avec moins ?

L'augmentation de la production requiert toujours plus de travail et plus de capital. Mais la quantité utilisée de ces deux facteurs dépend aussi de leur productivité. L'exemple ci-dessous, à vocation pédagogique, illustre ce phénomène.

A la période 1, l'économie peut produire 100 en mobilisant 300 de capital et en employant 50 travailleurs (colonne 1 du tableau ci-dessous). Supposons que le nombre de travailleurs augmente de 2 % entre la période 1 et la période 2. Supposons aussi (comme dans le modèle de Solow) que les entreprises investissent de façon à maintenir inchangé le niveau de capital par travailleur (intensité capitaliste). Dans ces conditions, la production augmente de 2 % aussi entre les deux périodes (colonne 2).

Supposons enfin une croissance démographique nulle entre la deuxième et la troisième période. Ce tassement d'une des sources de la croissance devrait entraîner une stagnation de la production. Sauf si la productivité du travail augmente. Si la croissance de la productivité est, disons, de 2,5 %, alors un même nombre de travailleurs (51) produira 104,6. L'intensité capitaliste restant inchangée, le stock de capital n'augmente pas. Au total, la croissance entre la période 2 et la période 3 (soit 2,5 %) ne repose ici que sur les gains de productivité.

**Tableau 8. Relation entre croissance de la production, de la productivité et des facteurs de production**

Périodes	1	2		3	
	(1) Niveau	Niveau	(2) Croissance	Niveau	(3) Croissance
Production	100	102	2 %	104,6	2,5 %
Capital	300	306	2 %	306	0 %
Travail	50	51	2 %	51	0 %
Productivité			0 %		2,5 %

Le tableau 9 retrace les effets de l'augmentation de la productivité sur les rythmes de croissance économique. Les projections sont réalisées dans l'hypothèse d'une augmentation de l'offre de travail conjuguant les effets des variantes 1 (réduction du taux de chômage des 25/54 ans), 2 (augmentation du taux d'activité et d'emploi des seniors) et 3 (réduction du chômage des jeunes actifs).

Ce tableau montre le rôle déterminant des gains de productivité sur les rythmes de croissance à long terme de l'économie martiniquaise. Plus précisément, on peut estimer que, compte tenu du vieillissement démographique, **90 à 95 % de la croissance à venir reposera sur l'augmentation de la productivité du travail.**

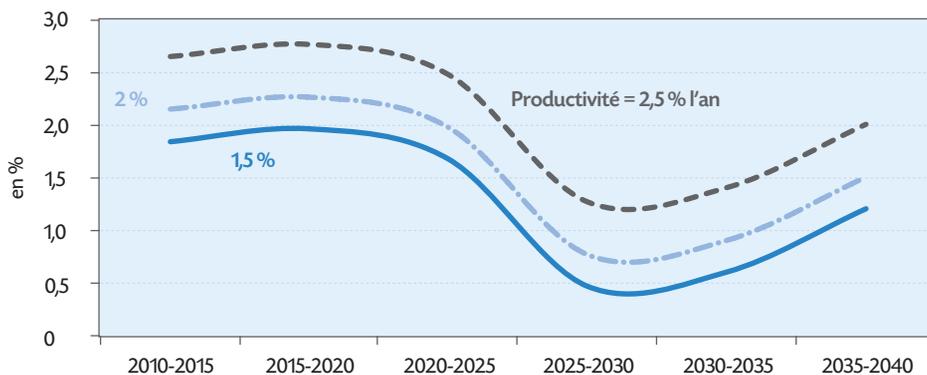
**Tableau 9. Taux annuels moyens de croissance du PIB en fonction de l'emploi et de la productivité**

	2010-2015	2015-2020	2020-2025	2025-2030	2030-2035	2035-2040	Moyenne 2015-2040
Emploi	0,6	0,9	0,6	-0,9	-0,7	0,0	0,1
Productivité	Taux de croissance du PIB réel						
1,2 % (*)	1,8	2,0	1,7	0,5	0,6	1,2	1,3
1,5 %	2,1	2,3	2,0	0,8	0,9	1,5	1,6
2,0 %	2,6	2,8	2,5	1,3	1,4	2,0	2,1
2,5 %	3,1	3,3	3,0	1,8	1,9	2,5	2,6

(\*) scénario tendanciel.

Source : Calculs DME.

**Graphique 39. Taux annuel moyen de croissance du PIB en fonction des gains de productivité (%)**



Source : Calculs DME.

Le graphique 39 illustre des sentiers de croissance à long terme en fonction des gains annuels de productivité. Une croissance inférieure à 1,5 % (ligne en pointillés rouges) se traduit par un accroissement de l'écart de PIB/hab avec la métropole.

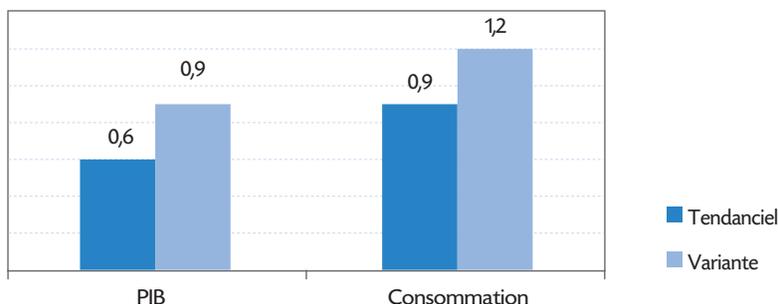
## 3.2. Un nouveau scénario de croissance

Chacun des défis recensés ci-dessus devrait se traduire, s'il est relevé avec succès, par un surcroît d'emploi, de croissance et de consommation des ménages.

### *Variante 1 : effet du relèvement du taux d'emploi chez les 25-54 ans*

L'augmentation du taux d'emploi dans la catégorie des 25-54 ans (variante 1) devrait se traduire par une augmentation de la production. L'accélération des rythmes de croissance induite par la diminution du chômage des 25-54 ans serait de l'ordre de 0,3 point de pourcentage chaque année. Cumulée sur 25 ans (2015-2040), la richesse supplémentaire créée par cette réduction du chômage serait de 8 % environ (par rapport au scénario tendanciel).

**Graphique 40. Taux de croissance annuel moyen (en %) sur la période 2015-2040.**  
Scénario tendanciel et variante n° 1



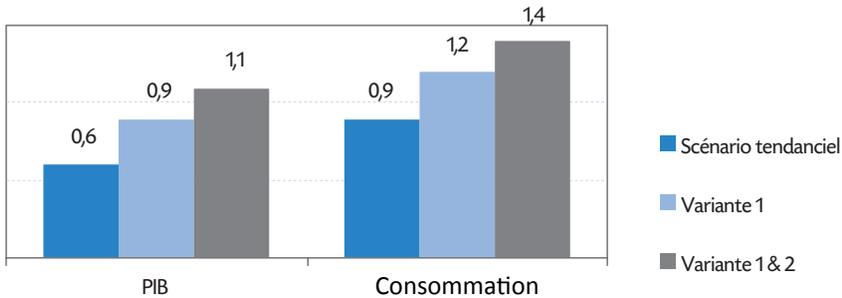
Source : Projections DME.

Variante 1 : relèvement du taux d'emploi chez les 25-54 ans.

### *Variante 2 : effet cumulé du relèvement du taux d'emploi chez les 25-54 ans et chez les seniors*

La baisse du taux de chômage chez les 25-54 ans (variante 1, voir ci-dessus) associée à un relèvement conséquent des taux d'activité et d'emploi chez les 55-64 ans (variante 2) permettraient presque de **doubler le taux de croissance du PIB** réel sur la période 2015-2040. Ce dernier passerait ainsi de 0,6 % dans le scénario tendanciel à 1,1 % (graphique 41). L'accroissement global de l'emploi devrait bénéficier aussi à la consommation dont le taux de croissance annuel moyen se fixerait à 1,4 % contre 0,9 % dans le scénario tendanciel.

**Graphique 41. Taux de croissance annuel moyen (en %) sur la période 2015-2040.  
Scénario tendanciel et variantes n° 1 et 2**



Source : Projections DME.

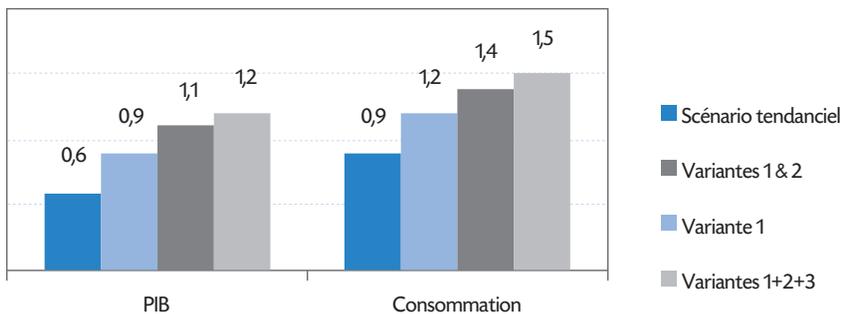
Variante 1 : relèvement du taux d'emploi chez les 25-54 ans

Variante 2 : relèvement du taux d'activité et d'emploi des seniors (55-64 ans)

### Variante 3 : réduction du chômage des jeunes actifs

La réduction du chômage des jeunes est évidemment un enjeu politique et social fort. Elle l'est peut-être un peu moins d'un strict point de vue macroéconomique. En effet, l'augmentation sensible du taux d'emploi dans cette variante ne permettrait de relever le taux de croissance du PIB que de 0,1 point de pourcentage. La modestie de cet effet s'explique principalement par la faible contribution des jeunes de 15 à 24 ans à l'emploi total : 6,3 % en 2009, et un point de plus seulement en 2040 en tenant compte du relèvement du taux d'emploi dans cette catégorie.

**Graphique 42. Taux de croissance annuel moyen (en %) sur la période 2015-2040.  
Scénario tendanciel et variantes n° 1, 2 et 3**



Source : Projections DME.

Variante 1 : relèvement du taux d'emploi chez les 25-54 ans

Variante 2 : relèvement du taux d'activité et d'emploi des seniors

Variante 3 : réduction du chômage des jeunes actifs

## Des enjeux hiérarchisés

Comme on l'a vu ci-avant, la mobilisation d'une fraction plus importante de la population en âge de travailler constituerait autant de leviers permettant d'augmenter le taux de croissance. Celui-ci passerait ainsi de 0,6 % l'an en moyenne dans le scénario tendanciel à 1,2 % en cumulant les différentes variantes présentées précédemment.

De plus, dans l'hypothèse où la productivité augmenterait au rythme moyen de 2 % l'an entre 2015 et 2040 (contre 1,2 % dans le scénario tendanciel), la croissance pourrait atteindre alors 2,1 % en rythme annuel moyen sur cette période (tableau 10).

**Tableau 10. Taux annuels moyens de croissance sur la période 2015-2040 (b)**

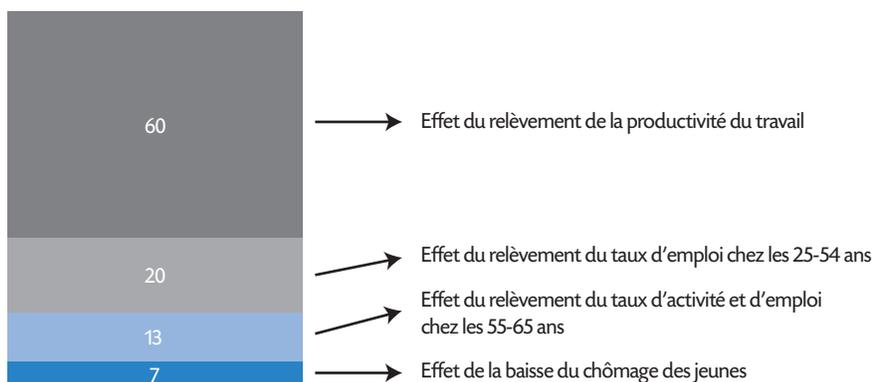
Scénarios	Tendanciel	Relèvement du taux d'emploi (variantes 1+2+3)	
Productivité (a)	1,2 %	1,2 %	<b>2,0 %</b>
Emploi	-0,5 %	<b>0,1 %</b>	0,1 %
PIB	0,6 %	1,2 %	2,1 %

(a) hypothèse (b) valeurs arrondies

Source : Calculs DME.

Si tous les leviers participent au renforcement des rythmes de croissance, tous n'ont pas cependant la même efficacité. Le graphique 43 illustre la contribution relative de chaque levier à l'augmentation du taux de croissance moyen (soit 1,5 point, c'est-à-dire la différence entre les 2,1 % (variantes cumulées 1 à 3 et gain de productivité de 2 % l'an) et les 0,6 % du scénario tendanciel).

**Graphique 43. Contribution relative (en %) des leviers à l'augmentation du taux de croissance moyen entre 2015 et 2040**



Méthode de lecture :

60 % de l'augmentation de 1,5 point du taux de croissance entre 2015 et 2040 est imputable au relèvement de la productivité de 1,2 % à 2 % l'an.

Cette hiérarchie entre les leviers permet aussi de **prioriser les politiques économiques** à venir :

- la **priorité n° 1** est le relèvement de la **productivité du travail**. Cet impératif se justifie non seulement pour renforcer la croissance dans un contexte de démographie déclinante, mais aussi pour justifier le relèvement du taux d'emploi ;
- la **priorité n° 2** est clairement d'améliorer **l'employabilité chez les 25-54 ans**. Cette catégorie représente en effet le vivier principal de l'emploi futur. L'objectif à long terme est de réduire drastiquement le taux de chômage chez ces actifs afin d'y trouver les bras dont la démographie nous prive ;
- la **troisième priorité** est **d'augmenter le taux d'activité des « jeunes seniors »** (55-65 ans) en les maintenant dans l'emploi ;
- enfin, si la **réduction du chômage des jeunes** (15-25 ans) est évidemment un impératif politique et social, sa contribution à l'accélération des rythmes de croissance est cependant la plus faible. Cet effet s'explique essentiellement par la diminution attendue des effectifs dans cette tranche d'âge.

### 3.3. Perspectives. Saisir les opportunités de croissance de la *silver* économie

La « *silver* économie est le développement économique à attendre du vieillissement de la population » (Hallal, 2013).

#### ***Un fort potentiel de développement***

Le potentiel de développement d'une *silver* économie apparaît important en Martinique d'ici à 2040. Au cours des 25 prochaines années (2015-2040), le nombre total de ménages devrait augmenter d'un peu moins de 40 000 (soit un sixième de moins qu'au cours des 25 dernières années). La totalité de cet accroissement est imputable à l'augmentation du nombre de ménages âgés de plus de 60 ans (+54 000) alors que les foyers plus jeunes (de 20 à 59 ans) enregistreront une diminution nette d'environ 17 000.

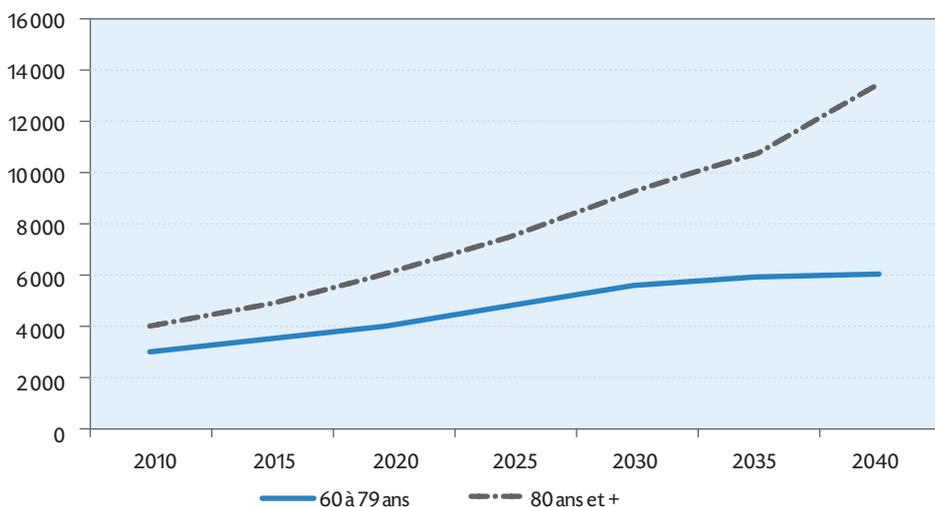
Ces évolutions ne se produiront pas de manière linéaire. La croissance annuelle du nombre de ménages de moins de 60 ans (qui représentent l'unité de consommation de base pour un certain nombre de biens comme le logement, l'automobile ou encore les industries de biens d'équipement du foyer) aura tendance à se réduire au fil du temps : +200 foyers supplémentaires chaque année actuellement, mais -800 environ de 2020 à 2030. En revanche, la progression la plus forte sera incontestablement celle des ménages les plus âgés (75 ans et plus) : environ un millier de foyers supplémentaires par an entre 2015 et 2025, le double à partir de 2035.

## Une forte demande potentielle d'emplois liés à la dépendance<sup>[5]</sup>

Une étude récente (2012) réalisée conjointement par l'INSEE et l'Agence régionale de santé (ARS) Martinique évaluait à près de 7 000 le nombre de personnes dépendantes âgées de plus de 60 ans en 2010 (soit environ 8,5 % de la population concernée). Le nombre de dépendants devrait doubler entre 2015 et 2025 pour atteindre un peu moins de 20 000 en 2040.

À taux de dépendance par âge constant, cette progression s'explique essentiellement par la forte augmentation attendue de la population âgée de plus de 80 ans au cours des 25 prochaines années (multipliée par 2,6 entre 2015 et 2040, cf. graphique 44).

**Graphique 44. Evolution de la population dépendante entre 2010 et 2040**



Sources : INSEE, ARS (2012) et projections DME sur la période 2030-2040.

Les emplois liés à la dépendance sont multiples. Une dichotomie simple permet de distinguer, d'une part, les emplois induits par l'accueil des personnes âgées dans les établissements spécialisés (Établissements d'hébergement pour personnes âgées [EHPAD] et autres structures) et, d'autre part, ceux liés à leur maintien à domicile.

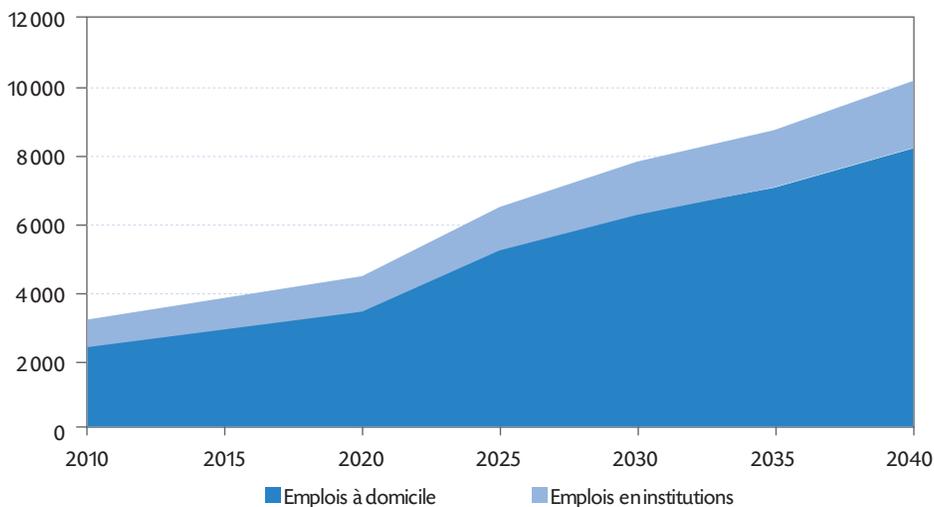
[5] Selon l'étude INSEE-ARS (2012), « la dépendance correspond à l'incapacité pour une personne d'effectuer les gestes essentiels de la vie quotidienne. La mesure du degré d'autonomie porte aussi bien sur l'autonomie physique (activités qu'une personne âgée peut effectuer seule comme se laver, s'habiller, se déplacer, etc.) que sur l'autonomie mentale (se situer dans le temps, savoir discuter et se comporter de façon cohérente) ».

Les projections à long terme du nombre de dépendants varient selon les hypothèses retenues concernant l'âge moyen de la dépendance. Selon le Centre d'analyse stratégique (CAS) (2011), celui-ci était, en 2000, de 78 ans chez les hommes et de 83 ans chez les femmes. Cet âge devrait augmenter sensiblement avec le temps. Il est estimé, en 2040 en France métropolitaine, à 84 ans chez les hommes et 88 ans chez les femmes.

Selon l'INSEE-ARS, les besoins en personnel liés à la dépendance devraient augmenter de 40 % environ entre 2010 (3 200) et 2020 (4 400). Passée cette date, et dans l'hypothèse d'un taux de recours<sup>[6]</sup> constant, ces besoins pourraient franchir la barre des 8 000 vers 2030 et celle des 10 000 à l'horizon 2040. Cette progression (170 % entre 2015 et 2040) contraste avec la réduction attendue de l'emploi total sur la période. Le poids relatif des emplois liés à la dépendance devrait donc croître de manière sensible : 3 % à peine en 2015, plus du double (6,6 %) dès 2030 pour atteindre presque 1 emploi sur 10 en 2040 (soit le double du poids actuel du secteur bâtiment et travaux publics [BTP]).

Comme le montre le graphique 45, les emplois nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes connaîtront une progression sensible au cours des 25 prochaines années (près de 300 % d'augmentation dans l'hypothèse d'un taux de maintien à domicile des personnes âgées dépendantes de 80 %).

**Graphique 45. Evolution du nombre d'emplois à domicile et en institutions à horizon 2040**

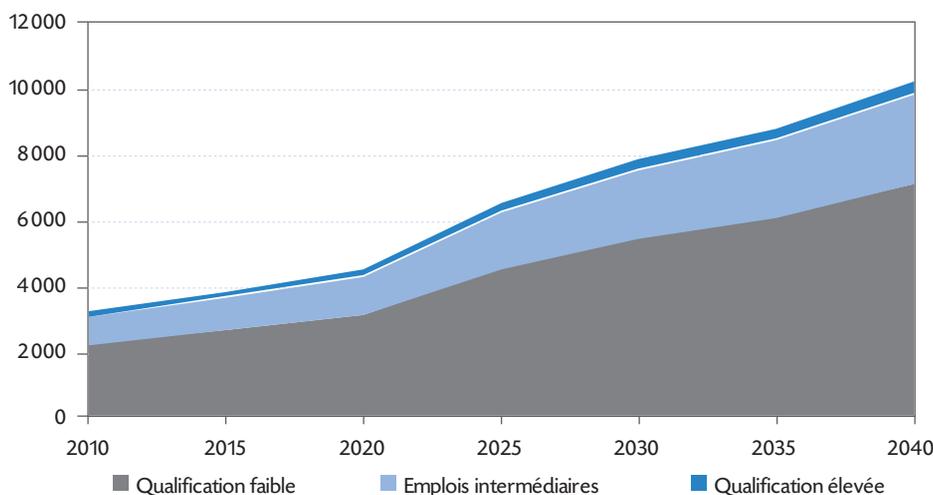


Sources : INSEE, ARS (2012) et projections DME sur la période 2020-2040.

Ces emplois (qu'ils soient en institution ou à domicile) seront occupés majoritairement (à hauteur de près de 70 %) par du **personnel peu qualifié** (aides-soignantes, aides ménagères, auxiliaires de vie sociale, gardes à domicile...).

[6] Taux de recours : personnel d'une qualification donnée en pourcentage de la population dépendante.

**Graphique 46. Evolution de l'emploi selon le niveau de qualification**



Sources : INSEE, ARS (2012) et projections DME sur la période 2020-2040.

Notes : Emplois peu qualifiés : aides-soignantes, aides ménagères, aides à domicile, auxiliaire de vie sociale, garde à domicile, agents de services...

Emplois intermédiaires : infirmiers, professions paramédicales, services généraux...

Qualification élevée : personnel d'encadrement, personnel de direction, personnel médical...

### Quelques niches de croissance supplémentaires

La mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population a procédé à un large recensement des emplois nécessaires à la satisfaction des besoins des personnes âgées (Broussy, 2013). Si certains d'entre eux ne semblent pas concerner les DOM en général et la Martinique en particulier (comme, par exemple, les emplois directs et indirects dans la filière industrielle des gérontechnologies<sup>[7]</sup> ou encore ceux induits par les tâches de conception du « design universel »), d'autres, en revanche, pourraient effectivement bénéficier au département. Nous en privilégierons trois :

- 1. les activités commerciales de proximité** : l'implantation de commerces de proximité, en milieu urbain comme rural, est un élément majeur de la vie sociale des personnes âgées. Une densité adéquate de ce type d'enseigne constitue ainsi une condition favorable au maintien

[7] Les gérontechnologies ont pour objectif de prendre en charge la vulnérabilité induite par le vieillissement en permettant une prolongation de l'activité. C'est un domaine pluridisciplinaire qui s'exerce à travers cinq domaines d'action (Ruellan du Créhu du Parc, 2010-2011) :

- sécurité (détection et prévention des chutes, téléassistance, géolocalisation) ;
- technologies de la santé et du mieux-être (télémédecine, horloges parlantes...);
- technologies de la communication, lien social (téléphones fixes et mobiles) ;
- stimulation cognitive, sensorielle ;
- robotique.

Certaines de ces technologies s'adressent également aux personnes handicapées qui souffrent de perte d'autonomie.

des personnes âgées à leur domicile. Ce type de commerce se révèle d'autant plus nécessaire que la mobilité des seniors se réduit drastiquement avec l'âge (et notamment lors de l'arrêt de la conduite, généralement après 80 ans). Il est évidemment délicat (au moins dans le cadre de cette étude) d'évaluer précisément l'impact du vieillissement sur l'évolution à long terme des structures commerciales martiniquaises. On peut se risquer néanmoins à une projection sommaire portant sur les seules épiceries et supérettes. Selon l'INSEE, le taux d'équipement pour ce type d'enseigne était, en Martinique, de 14,7 pour 10 000 habitants en 2012, soit une épicerie ou supérette pour 126 personnes âgées de 60 ans et plus. Dans l'hypothèse (très conservatrice) où cette densité apparente serait constante dans le temps, le nombre de ces petits commerces ferait plus que doubler entre 2012 (un peu moins de 600) et 2040 (un peu plus de 1 300). Dans l'hypothèse d'un ratio de 2,6 emplois par enseigne, ce sous-secteur du commerce de détail pourrait voir ses effectifs augmenter de 2 000 postes d'ici à 2040.

2. **La construction d'établissements spécialisés :** selon l'étude réalisée par l'INSEE et l'ARS Martinique (2012), le nombre de places en institutions (essentiellement des EHPAD) devrait augmenter de 30 % entre 2010 (1 380 places) et 2020 (1 800) pour répondre à une demande grandissante. La croissance attendue du nombre de personnes âgées dépendantes entre 2020 et 2040 (soit près de 10 000) conduirait à une augmentation de la demande de places dans les institutions spécialisées que l'on peut estimer à 1 700 environ (ce qui porterait à quelques 3 500 le nombre total de lits en établissement spécialisé à l'horizon 2040). Selon une étude publiée en juin 2012 par l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP), le coût moyen de construction d'un lit en EHPAD s'élèverait entre 100 et 120 000 €. Sous ces hypothèses, le total des coûts de construction pour répondre à la demande supplémentaire de lits serait de l'ordre de 200 à 230 M€ sur l'ensemble de la période 2015-2040. Ce montant n'est évidemment pas négligeable. Mais il s'avère néanmoins assez modeste au regard du chiffre d'affaires total du BTP (1,5 Md€ en 2007). Et selon toute vraisemblance, ce marché supplémentaire ne parviendra pas à compenser la diminution attendue de la demande de logements (principaux ou secondaires) imputable au vieillissement de la population (cf. *supra*).
3. **Les transports à la demande :** comme le souligne le rapport Broussy (2013), la capacité pour une personne âgée à se déplacer de façon autonome revêt une dimension symbolique particulièrement importante. « *Ne plus pouvoir se déplacer à son gré est vécu comme une perte de liberté, d'indépendance et de plaisir et représente à l'évidence un handicap dans la conduite d'une vie sociale intense* ». L'automobile individuelle constitue le mode de transport le plus prisé des seniors qui expriment, dans leur ensemble, une certaine aversion à l'égard des transports en commun, jugés souvent source d'angoisse et d'insécurité. Toutefois, les capacités à conduire une voiture individuelle sont fortement réduites au fur et à mesure de l'avancée en âge. Le transport à la demande pour personnes âgées (TAD) constitue un bon compromis entre déplacements en véhicule individuel et transport en commun. Ce service est fortement développé dans certains pays de l'OCDE et singulièrement aux Pays-Bas. Les travaux de Luc Broussy permettent d'estimer le marché néerlandais du TAD à environ 1,2 Md€ par an. La dépense moyenne apparente de la population batave âgée de 75 ans et plus pour ce type de service serait d'environ 90 €/mois. En tenant compte du différentiel de niveau de vie (de l'ordre de 1 à 2) entre les Pays-Bas et la Martinique, le marché potentiel du TAD en

Martinique peut-être évalué grossièrement à un peu moins de 20 M€. Ce marché pourrait plus que doubler d'ici à 2040 pour atteindre à cette date quelque 45 M€.

La CCIM procède actuellement à un recensement précis des entreprises impliquées directement ou indirectement dans la *silver* économie. Les résultats de cette enquête (à paraître) devraient révéler les contours exacts de cette filière et appréhender plus finement son potentiel de développement à moyen et long termes.

# Sigles et abréviations

ANAP	Agence nationale d'appui à la performance
AFD	Agence Française de Développement
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
ARS	Agence régionale de santé
BTP	Bâtiment et travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAS	Centre d'analyse stratégique
CCIM	Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique
CEROM	Comptes économiques rapides de l'outre-mer
CGM	Conseil général de la Martinique
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DGCL	Direction générale des collectivités locales
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DME	Didacticiels & modélisation économiques
DOM	Département d'outre-mer
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées
FPT	Fonction publique territoriale
INED	Institut national d'études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
Md€	Milliard d'euros
M€	Million d'euros
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMPHALE	Outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves
PIB	Produit intérieur brut
RSA	Revenu de solidarité active
TAD	Transport à la demande



# Bibliographie

Aubert P. et B. Crépon (2003), « La productivité des salariés âgés : une tentative d'estimation », *Economie et Statistique*, 368, pp. 95-119.

Blain H. et C. Jeandel (2003), « Aspects biologiques, fonctionnels et relationnels. Données épidémiologiques et sociologiques. Prévention du vieillissement pathologique », *La Revue du praticien*, vol. 53, n° 1, pp. 97-106.

Broussy L. (2013), « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population ; France : année zéro », Rapport à la ministre déléguée aux personnes âgées et à l'Autonomie, Mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population, Paris, janvier.

Centre d'analyse stratégique (2011), « L'adaptation du parc de logements au vieillissement et à la dépendance », *La note d'analyse*, n° 245, octobre.

Charpin J.-M, C. Zaidman et J.-M Aubert (1999), « L'avenir de nos retraites ; rapport au Premier ministre », *La Documentation française*, décembre.

Crépon B, N. Deniau et S. Perez-Duarte (2003), « Productivité et salaire des travailleurs âgés », *Revue française d'économie*, vol. 18, n° 1, pp. 157-185.

Commissariat général à la stratégie et à la prospective (2011), « Les défis de l'accompagnement du grand âge », *note de synthèse* n° 229.

CREDOC (2010a), « Les seniors : une cible délaissée », *Consommation et mode de vie* n° 229, mai.

CREDOC (2010b), Etude de l'impact du vieillissement de la population sur l'offre et la demande de biens et de services de consommation, juin

DME (2004), « 50 ans de progrès économique et social en Martinique », Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique.

Hallal, S. (2013), « Retour d'enquête sur la filière silver économie ; premiers éléments », *Document de travail* n° 2013-08, Commissariat général à la stratégie et à la prospective, octobre.

Haegeland T. et T. Klette (1999), "Do higher wages reflect higher productivity? Education, gender and experience premiums in a matched plant-worker data set", in *The creation and analysis of employer-employee matched data*, édité par Haltiwager J, J. Lane, J.R. Spletzer, J. Theeuwes et K. Troske, Amsterdam.

INSEE (2011), « Projections de population à l'horizon 2040 ; faible croissance de la population martiniquaise et vieillissement accéléré », *Premiers résultats* n° 72, janvier.

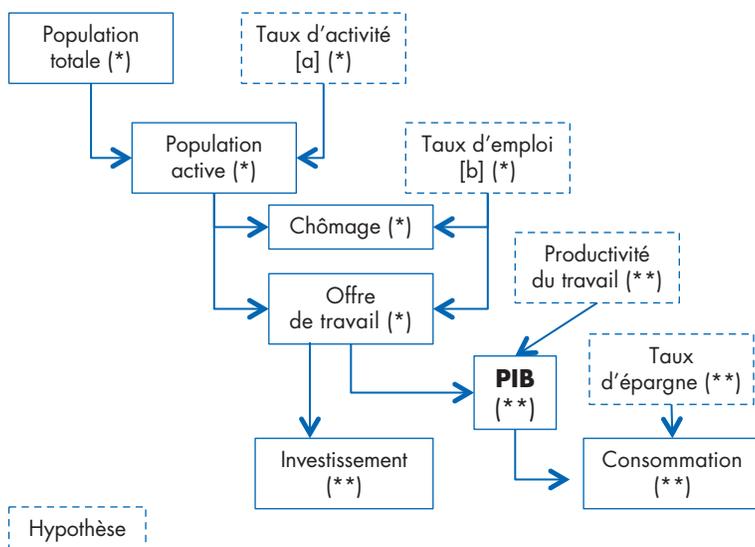


# Annexe 1.

## Méthodologie des projections

### A. Cadrage macroéconomique à long terme

#### Schéma simplifié du modèle de long terme



Notes :

(\*) Variation par sexe et par âge quinquennal au cours d'une période donnée

(\*\*) Variation au cours de la période considérée

[a] Population active en pourcentage de la population considérée

[b] Population active employée en pourcentage de la population considérée

Les rythmes de croissance à long terme du PIB, des investissements et de la consommation sont évalués à partir d'un modèle inspiré de celui formulé par Solow (1956). Cet outil constitue un cadre de cohérence macroéconomique (et non un modèle de prévision) fournissant des « sentiers de croissance » équilibrée à long terme, c'est-à-dire assurant le plein emploi du capital et de la main-d'œuvre susceptible d'occuper un emploi. Ce type de formalisation est fréquemment utilisé

pour évaluer l'impact macroéconomique du vieillissement, cf. notamment Charpin *et al.* (1999) et Plancade (1999).

Pour simplifier (cf. schéma page précédente), la croissance du PIB dépend principalement de la variation de la population active disponible, du taux de chômage d'équilibre ainsi que de la variation de la productivité des facteurs, et singulièrement celle du travail. L'hypothèse d'une croissance à taux constant (au cours d'une période donnée) associée à celle de pleine utilisation du facteur capital implique que les entreprises investissent de manière à assurer la stabilité de l'intensité capitalistique (c'est-à-dire du niveau de capital par travailleur).

## B. Emploi et chômage

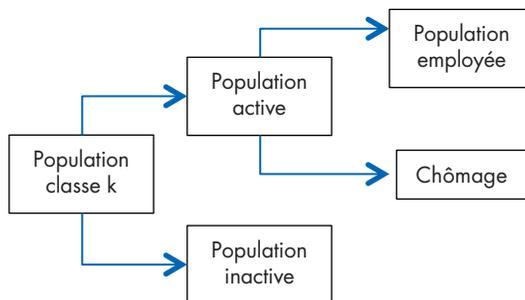
Les projections de croissance sont évidemment sensibles aux hypothèses démo-économiques qui les sous-tendent. En supposant que la population évolue comme dans le scénario central Omphale de l'INSEE, les sentiers de croissance à long terme de l'économie martiniquaise dépendent alors principalement de **quatre paramètres critiques** (voir lexique ci-dessous) :

1. les **taux d'activité** par âge et par sexe ;
2. les **taux d'emploi** par âge et par sexe ;
3. les **taux de chômage d'équilibre** (par âge et par sexe également) ;
4. le taux de croissance de la **productivité du travail**.

Comme le montre le schéma en *infra*, les trois premiers paramètres démo-économiques (taux d'activité, d'emploi et de chômage) ne sont pas indépendants. Seuls deux d'entre eux peuvent être exogènes (c'est-à-dire fixés de manière indépendante), le troisième étant calculé selon la formule (s'appliquant ici au taux d'activité dans la tranche d'âge « k » pour le sexe « s ») :

$$A(k,s) = \frac{E(k,s)}{1 - C(k,s)}$$

Où A représente le taux d'activité, E le taux d'emploi et C le taux de chômage (dans la classe d'âge k et pour le sexe s).



Lexique :

- « le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) à l'ensemble de la population correspondante ;
- le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active ;
- le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. »

*Source: INSEE.*

## Qu'est-ce que l'AFD ?

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Présente sur quatre continents à travers un réseau de 72 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2014, l'AFD a consacré 8,1 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Agence Française de Développement  
5, rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12  
Tél : 33 (1) 53 44 31 31 – [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2015  
ISSN : en cours

# Vieillessement de la population en Martinique

Le vieillissement de la population touche nombre de pays développés, mais également des pays « jeunes » d'Afrique subsaharienne. Contrairement aux idées reçues, il constitue le fait majeur de la démographie antillaise, et particulièrement de la Martinique. Le vieillissement y sera plus rapide et plus massif qu'au niveau national, et se traduit déjà par un net recul de la population sur l'île. Plusieurs phénomènes y concourent : la chute rapide de la fécondité, les progrès de l'espérance de vie, l'arrivée aux âges proches de la retraite des générations du baby-boom et l'émigration continue des jeunes. Les seniors martiniquais de plus de 60 ans représenteront 36 % de la population totale en 2030 (contre 23 % au niveau national) et 40 % en 2040 (26 % en France).

A partir d'un modèle inspiré des travaux utilisés pour évaluer l'impact macro-économique du vieillissement de la population, cette étude analyse les effets du vieillissement sur l'économie martiniquaise, notamment sur la croissance, la consommation des ménages, l'emploi, la rentabilité des entreprises et les finances locales. Cette démarche prospective conduit à examiner plusieurs hypothèses sur lesquelles reposent les tendances de long terme, tout en cherchant à identifier les objectifs qu'il serait souhaitable d'atteindre pour atténuer les impacts négatifs de ce phénomène.

## COORDINATION

Françoise RIVIÈRE, AFD

Hervé BOUGAULT, AFD

## AUTEUR

Olivier SUDRIE, Cabinet DME

Claude-Valentin MARIE, démographe, sociologue, expert Outre-mer à l'INED

Béatrice BERNOU, Economiste